

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1378

5 juin 2008

### SOMMAIRE

A-C Holding S.à r.l. ....	66130	Macrin S.A. ....	66112
Acmar International S.A. ....	66100	Marroni Finances Holding S.A. ....	66105
Alternative Capital Enhancement ....	66099	Meaco S.A. ....	66107
Azzurri Internazionale Holding S.A. ....	66103	Menuiserie Reckinger s.à r.l. ....	66144
Banyal Aragorn Investments S.A. ....	66110	Mondofinance International S.A. ....	66105
Capto Fund ....	66138	M.R.I. Investments S.A. ....	66102
Carel S.A. ....	66103	Muse Investment S.A. ....	66111
Caves St. Martin S.A. ....	66098	Musinor Finances S.A. ....	66113
Citadel Global Trading S.à r.l. ....	66139	Overseas Management Corporation S.A. ....	66098
Compagnie Investissement Europe Holding Luxembourg S.A. ....	66106	Phebus S.A. ....	66113
Copytrend Sàrl ....	66144	Photona S.A. ....	66115
de News S.A. ....	66137	Plastichem S.A. ....	66109
Dirminger Participations S.A. ....	66137	Portfolio Multi-Manager Fund ....	66115
D.S. Corporation S.A. ....	66110	Powergen Luxembourg S.A. ....	66115
Elary International S.A. ....	66104	Powergen Luxembourg S.à r.l. ....	66115
Ernst H. Kirschnick und Partner Luxembourg GmbH ....	66138	Presence Communication ....	66101
Euresa-Life S.A. ....	66129	Redblack Limited ....	66100
Financière BPP S.A. ....	66138	Risla S.A.H. ....	66114
Foncière Medicis S.A. ....	66104	Safei Invest ....	66107
Fund Partners ....	66114	Samolux S.A. ....	66108
Gef Real Estate Holding ....	66100	Sienna S.A. ....	66099
Harmonis S.A. ....	66102	Signal Lux Investment S.A. ....	66108
Highworth S.A. ....	66111	Société d'Investissements en Méditerranée S.A. ....	66106
Ilyoson ....	66101	Société Européenne pour le Développement S.A.-SEDEV ....	66106
Imann S.A. ....	66098	Société Financière du Méditerranéen S.A. ....	66113
Interactive Development S.A. ....	66107	Sofina Private Equity S.C.A., SICAR ....	66144
Islina Holding S.A. ....	66104	Spoletto S.A. ....	66110
J. Van Breda Beheersfonds ....	66114	Tecanox Holding S.A. ....	66101
Lasting S.A. ....	66112	Uvita S.A., SPF ....	66111
Les Cerisiers S.A. ....	66109	Vedipar S.A. ....	66102
Levita S.A. ....	66112		
Lyrane Invest S.A. ....	66105		

**Caves St. Martin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5570 Remich, 53, route de Stadtbredimus.

R.C.S. Luxembourg B 5.220.

Nous avons l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les actionnaires de notre société à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu mardi le *1<sup>er</sup> juillet 2008* à 11.00 heures du matin, au siège social de la société, 53, route de Stadtbredimus à Remich, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du conseil d'administration et du commissaire sur l'exercice 2007.
2. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2007.
3. Affectation des résultats de l'exercice 2007.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Pour pouvoir assister à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 22 des statuts et de déposer leurs titres au plus tard dans la journée du 24 juin 2008, soit au siège social à Remich, soit à la Fortis Banque Luxembourg à Luxembourg.

Les procurations devront être déposées au siège social au plus tard le 26 juin 2008.

Remich, le 7 mai 2008.

*Le conseil d'administration .*

Référence de publication: 2008060601/22.

---

**Imann S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 41.429.

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 9 mai 2008 n'ayant pu délibérer valablement sur le point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister

**à l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi *15 juillet 2008* à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Délibération et décision sur la continuité éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008065805/755/16.

---

**O.M.C., Overseas Management Corporation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 40.234.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le *24 juin 2008* à 9.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2006 et 31.12.2007
3. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008068294/788/16.

**Sienna S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 45.322.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi 24 juin 2008 à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008065807/755/19.

**Alternative Capital Enhancement, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 88.843.

As the extraordinary general meeting of Shareholders of the Company which was held on 19 May 2008 could not validly deliberate because of lack of quorum, Shareholders of the Company are hereby reconvened to assist at an

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

(the "Extraordinary Meeting") on 8 July 2008, or any adjournment thereof, at 3.00 p.m., at the registered office of the Company as set forth above, to deliberate and vote on the following agenda:

*Agenda:*

1. Designation of any employee of HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A. as chairman of the Extraordinary Meeting.
2. Amendment of the name of the Company from "ALTERNATIVE CAPITAL ENHANCEMENT" into "3A ALTERNATIVE FUNDS" and consequential amendment of Article 1 of the Articles of Incorporation of the Company so as to read as follows:  
"The company (the "Company") is a public limited company ("société anonyme") qualifying as an investment company with variable share capital ("société d'investissement à capital variable") with the name of "3A ALTERNATIVE FUNDS" (hereinafter the "Company")."
3. Replacement throughout all the Articles of Incorporation of the Company of the reference to the Luxembourg law of 30th March 1988 on undertakings for collective investment by the Luxembourg law of 20th December 2002 on undertakings for collective investment, as amended.
4. General update of the Articles of Incorporation of the Company by amending Articles 2, 5, 8, 10, 15, 22, 23, 24, 25 and 26.

*Voting:*

No quorum will be required for this Extraordinary Meeting and the resolutions will be adopted if approved by a two thirds majority of the votes cast.

*Voting Arrangements:*

Shareholders may vote in person or by proxy who need not be another shareholder in the Company. Proxy Cards will be sent to registered shareholders with a copy of this Notice and can also be obtained from the registered office of the Company. To be valid, a Proxy Card must be deposited at the registered office of ALTERNATIVE CAPITAL ENHANCEMENT at HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A., Attention: Investor Services, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Fax: +352 40 46 76 no later than 5.00 p.m. (Luxembourg time) on 7 July 2008.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2008068310/41/35.

---

**Gef Real Estate Holding, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 21.066.

The shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on Friday 27th June 2008 at 11.30 a.m. at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg with the following agenda:

*Agenda:*

1. Presentation and approval of the reports of the Board of Directors and the Commissaire for the accounting year ended December 31, 2007.
2. Presentation and approval of the annual accounts for the year ended December 31, 2007.
3. Allocation of the results.
4. Discharge of the Board of Directors and the Commissaire for the accounting year ended December 31, 2007.
5. Election of the Directors and the Commissaire.
6. Authorisation to the Board to buy and sell the shares of the Company on the following conditions:
  - Quantity: up to 10% of the outstanding shares,
  - Price per share: minimum USD 4 and maximum USD 6,
  - Duration: 18 months from December 31, 2007.
7. Miscellaneous.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2008067342/581/23.

---

**Redblack Limited, Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.  
R.C.S. Luxembourg B 95.369.

Les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social le 24 juin 2008 à 11.00 heures en première convocation, et à 15.00 heures en deuxième convocation, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2007;
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2007;
3. Affectation du résultat;
4. Ratification de la décision du Conseil d'Administration du 15 octobre 2007 et nomination définitive du nouvel administrateur;
5. Acceptation de la démission du commissaire et nomination de son remplaçant;
6. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire;
7. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008067343/8516/20.

---

**Acmar International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 88.203.

The Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on June 26, 2008 at 4.00 p.m. at the registered office with the following

*Agenda:*

- To receive and approve the Management Report of the Directors,

- To receive and approve the Report of the Auditor for the year ended December 31, 2007,
- To receive and approve the annual accounts and the appropriation of earnings for the year ended December 31, 2007,
- To grant discharge to the Directors and to the Auditor in respect of the execution of their mandates to December 31, 2007,
- Renewal of the terms of mandates of the Directors and of the Statutory Auditor,
- To fix the remuneration of the Statutory Auditor.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares are required to deposit their shares not less than five clear days before the date of the meeting at the Registered Office.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2008067344/755/21.

---

**Ilyoson, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 54.250.

---

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *24 juin 2008* à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008068291/534/15.

---

**Tecanox Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 25.387.

---

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *24 juin 2008* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008068292/795/18.

---

**Presence Communication, Société Anonyme.**

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey.

R.C.S. Luxembourg B 135.091.

---

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social, en date du 24 juin 2008 à 18.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 et du compte de résultats.
2. Discussion et approbation du rapport du Commissaire.
3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant l'exercice social qui s'est terminé le 31 décembre 2007.
4. Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours de l'exercice écoulé.
5. Le cas échéant, décision quant à l'article 100 des LCSC.
6. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008068295/1004/18.

---

**M.R.I. Investments S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 50.286.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 24 juin 2008 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008068293/534/15.

---

**Harmonis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 105.080.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme HARMONIS S.A. sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi, 20 juin 2008 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9b, boulevard Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2007.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008068298/750/16.

---

**Vedipar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 131.813.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme VEDIPAR S.A. sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi, 20 juin 2008 à 10.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9b, boulevard Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2007.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008068299/750/16.

---

**Carel S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 86.487.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 73 Côte d'Eich le 25 juin 2008 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du commissaire aux comptes et du liquidateur sur l'exercice social au 31 décembre 2007;
2. Approbation du bilan, compte de pertes et profits et affectation du résultat au 31 décembre 2007;
3. Décharge aux administrateurs et commissaire aux comptes;
4. Rapport du commissaire aux comptes et du liquidateur sur le bilan et comptes de profits et pertes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 15 février 2008;
5. Approbation des bilan et comptes de pertes et profit intérimaire pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 15 février 2008;
6. Présentation des comptes de liquidation et du rapport de liquidation par le liquidateur;
7. Nomination d'un commissaire-vérificateur;
8. Convocation d'une assemblée générale des actionnaires qui se tiendra au siège social de la Société, le 4 juillet 2008 à 10.00 heures ou à une date ultérieure avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du commissaire-vérificateur;
2. Approbation du rapport de liquidation;
3. Constatation de la non-réalisation des actifs sociaux;
4. Constatation de la perte irrécouvrable des actifs sociaux;
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 15 février 2008;
6. Décharge au liquidateur et au commissaire vérificateur;
7. Prononcé de la clôture de la liquidation;
8. Détermination du lieu où seront conservés les documents sociaux et comptables de la Société pendant cinq ans.

*Le Liquidateur.*

Référence de publication: 2008068296/751/33.

---

**Azzurri Internazionale Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 21.198.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le 24 juin 2008 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire

2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008068300/795/15.

---

**Elary International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 100.082.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 24 juin 2008 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008068301/795/17.

---

**Foncière Medicis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 106.779.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 25 juin 2008 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
2. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants;
3. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission;
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008068302/795/17.

---

**Islin Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 25.443.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 24 juin 2008 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers



Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008068303/795/15.

---

**Lyrane Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 98.636.

---

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *24 juin 2008* à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008068304/795/18.

---

**Marroni Finances Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 21.180.

---

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le *24 juin 2008* à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008068305/795/18.

---

**Mondofinance International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 18.397.

---

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra anticipativement le *24 juin 2008* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008068306/795/18.

---

**Société Européenne pour le Développement S.A.-SEDEV, Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 11.298.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le 24 juin 2008 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008068309/795/18.

---

**Société d'Investissements en Méditerranée S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 74.541.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 24 juin 2008 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008068307/795/15.

---

**Compagnie Investissement Europe Holding Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 32.283.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le lundi 16 juin 2008 à 11.00 heures au 23, Avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Référence de publication: 2008057030/755/19.

---

**Meaco S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 30.300.

---

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 19 juin 2008 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008059975/755/19.

---

**Interactive Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 54.023.

---

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 18 juin 2008 à 9.30 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008059982/755/19.

---

**Safei Invest, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 25.606.

---

Nous vous prions de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des actionnaires (l'«Assemblée») de SAFEI INVEST (ci-après dénommée la «Société») qui se tiendra dans les locaux de BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg, 33, rue de Gasperich, L - 5826 Hesperange le 16 juin 2008 à 15 heures 15 afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des rapports du liquidateur et du réviseur d'entreprises.
2. Approbation du rapport du liquidateur.
3. Décharge au liquidateur.
4. Approbation des derniers comptes de la Société.

5. Mesures à prendre pour la consignation des sommes revenant aux créanciers.
6. Dépôt des documents et livres sociaux de la Société dans les locaux de BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg pour une période de 5 ans.
7. Décision de clôturer la liquidation de la Société.
8. Divers.

Les résolutions soumises à l'Assemblée ne requièrent aucun quorum. Les résolutions, pour être valables, seront approuvées à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur devront avoir déposé leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée auprès de BNP Paribas Luxembourg, 10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg.

Les détenteurs d'actions nominatives doivent dans le même délai informer par écrit (lettre ou formulaire de procuration) le Conseil d'Administration de leur intention d'assister à l'Assemblée.

*Le Liquidateur,*

Référence de publication: 2008064002/755/29.

---

**Samolux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 69.709.

---

Les actionnaires sont convoqués par la présente à:

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

de la société qui aura lieu le *16 juin 2008* à 14.00 heures au siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Ratification de la cooptation d'un administrateur;
2. Elections statutaires;
3. Rapports de gestion du Conseil d'Administration et rapports du Commissaire;
4. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2005 et 31.12.2006;
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
6. Délibération concernant l'article 100 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée;
7. Situation des filiales.
8. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée devra, conformément à l'article 14 des statuts, déposer son titre au siège social 5 jours francs avant la date de l'assemblée.

*Pour le conseil d'administration.*

Référence de publication: 2008063135/304/21.

---

**Signal Lux Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 18.458.

---

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

de la société SIGNAL LUX INVESTMENT S.A. qui se réunira le *13 juin 2008* à 10.00 heures au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture des comptes annuels comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et les annexes et lecture du rapport du Commissaire aux Comptes et du rapport de gestion relatif à l'exercice écoulé au 31 décembre 2007;
2. Approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2007 et affectation des résultats;
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2007;
4. Discussion quant à la nomination de nouveaux administrateurs de catégorie B de la Société;
5. Discussion quant à la nomination d'un mandataire concernant la vente des biens dans Corinvim;
6. Discussion quant au mode d'organisation des signatures des administrateurs sur compte bancaire de la société;
7. Divers.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire ne requièrent pas de quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées par la majorité des actions présentes ou représentées.

Les comptes annuels sont disponibles au siège social de la société quinze jours avant la date de l'assemblée générale ordinaire de la Société.

Si vous deviez ne pas pouvoir être présent à l'Assemblée générale ordinaire de la Société, des procurations sont disponibles au siège de la Société, ils vous seront adressés sur simple demande écrite pour les actionnaires nominatifs.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008063615/587/27.

---

**Les Cerisiers S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 34.675.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra lundi, le 16 juin 2008 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2007.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Décision sur la dissolution de la Société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Reconduction de M. Bernard DE TRAUX DE WARDIN dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
7. Reconduction de Mme Vinciane DE TRAUX DE WARDIN dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
8. Reconduction de Mme Wivine DE TRAUX DE WARDIN dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
9. Reconduction de Mme Mary PASTUR dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
10. Reconduction de la société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
11. Divers.

*Le conseil d'administration.*

Référence de publication: 2008064760/29/28.

---

**Plastichem S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 47.457.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra jeudi, le 16 juin 2008 à 9.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2007.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Décision sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Non-renouvellement du mandat d'administrateur, venu à échéance, de Mme Monique JUNCKER, et décharge.
7. Nomination de M. Cornelius Martin BECHTEL, administrateur de sociétés, né à Emmerich (Allemagne), le 11 mars 1968, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

8. Reconduction de MM. Gérard BIRCHEN et Sinan SAR dans leur mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
9. Reconduction de la société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
10. Divers.

*Le conseil d'administration.*

Référence de publication: 2008064761/29/26.

---

**Spoletto S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 40.344.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra lundi, le 16 juin 2008 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2007.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Non-renouvellement du mandat d'administrateur, venu à échéance, de Mme Monique JUNCKER, et décharge.
6. Réduction du nombre des administrateurs de 4 à 3.
7. Reconduction de M. Cornelius Martin BECHTEL dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
8. Reconduction de M. Gérard BIRCHEN dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
9. Reconduction de M. Sinan SAR dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
10. Reconduction de la société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
11. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008064762/29/26.

---

**D.S. Corporation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 79.334.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 13 juin 2008 à 16.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2007
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008065362/788/16.

---

**Banyal Aragorn Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 102.341.

The shareholders are convened hereby to attend the

66111

ORDINARY MEETING

of the company, which will be held at the headoffice, on *June 13, 2008* at 15.00 o'clock.

*Agenda:*

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at December 31, 2007 and allotment of results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending December 31, 2007.
4. Continuation of the activity of the Company despite a loss of more than the third quarters of the capital of the Company.
5. Miscellaneous.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2008065368/1023/18.

---

**Muse Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 98.866.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *13 juin 2008* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2007
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
5. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008065364/788/17.

---

**Uvita S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 12, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 131.439.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *13 juin 2008* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2007
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008065366/788/16.

---

**Highworth S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 96.650.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 13 juin 2008 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2007, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2007.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008065369/1023/16.

---

**Lasting S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 96.394.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 13 juin 2008 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2007, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2007.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008065371/1023/17.

---

**Levita S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 96.392.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 13 juin 2008 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2007, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2007.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008065372/1023/17.

---

**Macrin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 95.251.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à



**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 13 juin 2008 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2007, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2007.
4. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2008065374/1023/16.

---

**Musinoir Finances S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 41.123.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 13 juin 2008 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2007, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2007.
4. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2008065375/1023/16.

---

**Phebus S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 89.688.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 13 juin 2008 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2007, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2007.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2008065376/1023/17.

---

**Société Financière du Méditerranéen S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 11.632.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 13 juin 2008 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.

2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2007, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2007.
4. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2008065378/1023/16.

---

**Fund Partners, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 86.828.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE  
de notre société, qui aura lieu le 13 juin 2008 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes annuels au 31 mars 2008 et de l'affectation des résultats.
3. Décharge aux Administrateurs.
4. Décharge aux Dirigeants de la Société de Gestion.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la simple majorité des voix exprimées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à une voix. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le 10 juin 2008 au plus tard auprès de KBL European Private Bankers S.A., 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008065394/755/22.

---

**Risla S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 18.531.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui se tiendra en date du 13 juin 2008 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008065383/506/16.

---

**J. Van Breda Beheersfonds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 58.971.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui se tiendra le 16 juin 2008 à 15 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises

2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2008
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises pour l'exercice se clôturant au 31 mars 2008
4. Election des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises
5. Divers.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège de la Banque Delen à Luxembourg.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008065396/755/20.

---

**Portfolio Multi-Manager Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 46.872.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *16 juin 2008* à 14 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2008
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises pour l'exercice se clôturant au 31 mars 2008
4. Election des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises
5. Divers.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège de la Banque Delen à Luxembourg.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008065397/755/20.

---

**Photona S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 131.201.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme PHOTONA S.A. sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le jeudi, *12 juin 2008* à 15.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9b, boulevard Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2007.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008065942/750/16.

---

**Powergen Luxembourg S.A., Société Anonyme,  
(anc. Powergen Luxembourg S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 15.370.075,00.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 79.617.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of the month of May.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of associates of "Powergen Luxembourg S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg incorporated by deed of M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 4th December 2000 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 551 of 19th July 2001.

The articles of association of the Company were amended for the last time by deed of M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, prenamed, of 8th April 2008, not yet published in the Mémorial.

The meeting was presided by Mr Paul de Haan, accountant, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There was appointed as secretary and as scrutineer M<sup>e</sup> Mariya Gadzhalova, maître en droit, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The associates represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list signed by the proxyholders, the chairman, the secretary and the scrutineer and the undersigned notary. The said list will remain attached to this document to be filed with the registration authorities.

As it appears from said attendance list, all six hundred fourteen thousand eight hundred three (614,803) shares in issue, being two hundred ninety-four thousand seven hundred eighty-three (294,783) class A shares and three hundred twenty thousand twenty (320,020) class B shares, are represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all items of the agenda.

2. That the agenda of the meeting is as follows:

A. To reduce the issued share capital of the company by a total amount of fifteen million two hundred forty-seven thousand one hundred fourteen Euro and forty cents (EUR 15,247,114.40) so as to set it from its current amount of fifteen million three hundred seventy thousand seventy-five Euro (EUR 15,370,075) to one hundred twenty-two thousand nine hundred sixty Euro and sixty cents (EUR 122,960.60) by reducing the nominal value of the existing shares from twenty-five Euro (EUR 25) to twenty cents (EUR 0,20) each without any payment to the shareholders and allocation of the amount of fifteen million two hundred forty-seven thousand one hundred fourteen Euro and forty cents (EUR 15,247,114.40) from the issued share capital to the share premium account of the Company; consequential reduction of the legal reserve by an amount of one million five hundred twenty-four thousand seven hundred eleven Euro and forty-four cents (EUR 1,524,711.44) so as to set it at an amount equal to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company further to the above mentioned capital reduction and allocation of the balance from the legal reserve to the share premium account of the Company.

B. To approve the net asset value of the Company of twenty-two billion six hundred seventy-two million five hundred forty-three thousand four hundred fourteen Euro (EUR 22,672,543,414) determined by the board of managers and to set the issued share capital of the Company at one hundred twenty-two thousand nine hundred sixty Euro and sixty cents (EUR 122,960.60) represented by two hundred ninety-four thousand seven hundred eighty-three (294,783) class A shares with a nominal value of twenty cents (EUR 0.20) each and three hundred twenty thousand twenty (320,020) class B shares with a nominal value of twenty cents (EUR 0.20) each.

C. To transform the Company by converting its form from a société à responsabilité limitée into a société anonyme.

D. To change the name of the Company from "Powergen Luxembourg S.à r.l." to "Powergen Luxembourg S.A."

E. To change the object of the Company as follows:

"The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever, and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participations securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

The Company may borrow in any form and proceed by way of private placement or public issue to the issue of bonds, certificates, debt instruments and debentures of any kind as well as any other type of stocks, security or instrument. It may lend funds including the proceeds of such borrowings and issues to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees, securities or otherwise) to companies, businesses, entities or other enterprises in which the Company has an financial or other interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (without limitation direct or indirect parent companies and/or subsidiaries and/or affiliates), take any controlling, management and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful or appropriate in the accomplishment and development of its purposes.

It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intelligent property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purposes of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting."

F. To amend and restate the articles of incorporation of the Company, in order to adapt them to the new form of the Company (in particular without limitation to include the amendments pursuant to the items hereabove (form, name, object and issued share capital of the Company)), substantially in the form attached to the proxy, the proxyholder being expressly authorised and empowered to make and agree to such changes and amendments as deemed appropriate.

G. To confirm the appointment of the following persons as members of the board of directors of the Company until the annual general meeting of the shareholders to be held in 2009:

- Jack Groesbeek, manager, born on 26th May 1952 in Koog aan de Zaan (the Netherlands) professionally residing at 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- David Beynon, Head of Tax department of Powergen Plc, born on 1st April 1958 in Singapore, residing at 40, South Road, Saffron Walden, Essex CB11 3DN, United Kingdom;

- Eric Isaac, manager, born on 1st February 1942 in Johannesburg, South Africa, residing at 4, Gappenhiehl, L-5335 Moutfort, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Stefan Hloch, manager, born on 1st December 1961 in Dusseldorf, professionally residing at Neusser Landstr. 102, 50769 Cologne, Germany.

H. To appoint as statutory auditor until the annual general meeting of the shareholders to be held in 2009:

Dennis Bosje, accountant, born on 20th November 1965 in Amsterdam, the Netherlands, professionally residing at 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Thereafter the following resolutions have been passed:

#### *First resolution*

The general meeting resolved to reduce the issued share capital of the Company by a total amount of fifteen million two hundred forty-seven thousand one hundred fourteen Euro and forty cents (EUR 15,247,114.40) so as to set it from its current amount of fifteen million three hundred seventy thousand seventy-five Euro (EUR 15,370,075) to one hundred twenty-two thousand nine hundred sixty Euro and sixty cents (EUR 122,960.60) by reducing the nominal value of the existing shares from twenty-five Euro (EUR 25) to twenty cents (EUR 0,20) each without any payment to the shareholders.

The general meeting resolved to allocate (i) the amount of seven million three hundred ten thousand six hundred eighteen Euro and forty cents (€ 7,310,618.40) from the issued share capital to the existing share premium account which is allocated to the class A shares and (ii) the amount of seven million nine hundred thirty-six thousand four hundred ninety-six Euro (€ 7,936,496) from the issued share capital to a new share premium account of the Company which is allocated to the class B shares.

Further to the above mentioned capital reduction, the general meeting resolved to reduce the legal reserve by an amount of one million five hundred twenty-four thousand seven hundred eleven Euro and forty-four cents (EUR 1,524,711.44) so as to set it at an amount equal to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company and to allocate this amount from the legal reserve to the existing share premium account of the Company.

#### *Second resolution*

The general meeting resolved to approve the net asset value of the Company of twenty-two billion six hundred seventy-two million five hundred forty-three thousand four hundred fourteen Euro (EUR 22,672,543,414) determined by the board of managers and to set the issued share capital of the Company at one hundred twenty-two thousand nine hundred sixty Euro and sixty cents (EUR 122,960.60) represented by two hundred ninety-four thousand seven hundred eighty-three (294,783) class A shares with a nominal value of twenty cents (EUR 0.20) each and three hundred twenty thousand twenty (320,020) class B shares with a nominal value of twenty cents (EUR 0.20) each.

In accordance with articles 31-1 and 26-1 (1) of law of 10th August 1915 on commercial companies (as amended) such change of form has been the object of a report prepared by Fiduciaire Patrick Sganzerla, société à responsabilité limitée, Luxembourg independent auditor (réviseur d'entreprises), the conclusion of which is as follows:

#### *Conclusion*

"Based on the verifications made as described in section 3 of this report, and after the capital reduction that will take place on May 29, 2008, we have no comments on the net equity of the Company, amounting to EUR 22,672,543,414 which corresponds at least to the number and at the nominal value of the shares representing the share capital, plus the share premium, which will be issued at the moment of the transformation of Powergen Luxembourg S.à.r.l. into a "Société Anonyme".

Luxembourg, May 28, 2008.

Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l.

Represented by

Patrick Sganzerla

Manager/Réviser d'Entreprises."

This report will remain here annexed, signed ne varietur by the appearing parties.

*Third resolution*

The general meeting resolved to transform the Company by converting its form from a société à responsabilité limitée into a société anonyme.

*Fourth resolution*

The general meeting resolved to change the name of the Company from "Powergen Luxembourg S.à r.l." to "Powergen Luxembourg S.A."

*Fifth resolution*

The general meeting resolved to change the object of the Company as follows:

"The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever, and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participations securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

The Company may borrow in any form and proceed by way of private placement or public issue to the issue of bonds, certificates, debt instruments and debentures of any kind as well as any other type of stocks, security or instrument. It may lend funds including the proceeds of such borrowings and issues to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees, securities or otherwise) to companies, businesses, entities or other enterprises in which the Company has an financial or other interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (without limitation direct or indirect parent companies and/or subsidiaries and/or affiliates), take any controlling, management and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful or appropriate in the accomplishment and development of its purposes.

It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intelligent property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purposes of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting."

*Sixth resolution*

The general meeting resolved to amend and restate the articles of incorporation of the Company, in order to adapt them to the new form of the Company (in particular without limitation to include the amendments pursuant to the items hereabove (form, name, object and issued share capital of the Company)), substantially in the form attached to the proxy, the proxyholder being expressly authorised and empowered to make and agree to such changes and amendments as deemed appropriate.

**"Amended and Restated Consolidated Articles Of Incorporation**

**Art. 1. Form, name.** There is hereby established among the owners of the shares a Company in the form of a société anonyme, under the name of "Powergen Luxembourg S.A."

**Art. 2. Duration.** The Company is established for an unlimited duration. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation as prescribed in Article 18 hereof.

**Art. 3. Object.** The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever, and the management of such participations, interests and units. The Company may in

particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participations securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

The Company may borrow in any form and proceed by way of private placement or public issue to the issue of bonds, certificates, debt instruments and debentures of any kind as well as any other type of stocks, security or instrument. It may lend funds including the proceeds of such borrowings and issues to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees, securities or otherwise) to companies, businesses, entities or other enterprises in which the Company has an financial or other interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (without limitation direct or indirect parent companies and/or subsidiaries and/or affiliates), take any controlling, management and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful or appropriate in the accomplishment and development of its purposes.

It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intelligent property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purposes of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

**Art. 4. Registered office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. The registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the board of directors. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary, political, economic, or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

**Art. 5. Capital - Shares and share certificates.** The capital of the Company is fixed at one hundred twenty-two thousand nine hundred sixty Euro and sixty Cents (EUR 122,960.60) divided into two hundred ninety-four thousand seven hundred eighty-three (294,783) class A shares of a nominal value of twenty cents (EUR 0.20) and three hundred twenty thousand twenty (320,020) class B shares of a nominal value of twenty cents (EUR 0.20) each (the class A shares and class B shares are together referred to as the "shares" hereafter unless the context requires otherwise).

The share premium currently paid in is exclusively allocated to class A shares except for any specific share premium account to be allocated to the class B shares which may be created from time to time.

Shares will be in registered form.

The Company shall consider the person in whose name the shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such shares.

Certificates stating such inscription may be delivered to the shareholder. Transfer of nominative shares shall be effected by a declaration of transfer inscribed in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act therefore. Transfer may also be effected by delivering the certificate representing the share to the Company, duly endorsed to the transferee.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

The rights and obligations attached to the shares of each class shall be identical except with respect to the distribution of annual income by the Company (including on its dissolution or liquidation), as defined in articles 16 and 17 of these Articles of Incorporation.

**Art. 6. Increase of capital.** The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation, as prescribed in Article 18 hereof.

**Art. 7. Meetings of shareholders - General.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by fax, cable, telegram, telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

Any shareholder may participate in any meeting of shareholders by video conference or by way of similar means of communications allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Where the Company comprises one single shareholder, he shall exercise the powers reserved to the general meeting.

**Art. 8. Annual general meeting of shareholders.** The annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the second Wednesday of the month of May in each year at 10.00.

If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the board of directors, exceptional circumstances so require.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

**Art. 9. Board of directors.** The Company shall be managed by a board of directors composed of three members at least who need not be shareholders of the Company. In the event the Company has only one shareholder, the Company may be managed by a sole director in which case all decisions may be validly taken by such director.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual meeting for a period of maximum six years and shall hold office until their successors are elected.

A director may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the shareholders.

In the event of a vacancy in the office of director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by majority vote, a director to fill such vacancy until the next meeting of shareholders.

**Art. 10. Procedures of meeting of the board.** The board of directors may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman or two directors at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meetings of shareholders and the board of directors, but in his absence the shareholders or the board of directors may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meetings. This notice may be waived by the consent in writing or by fax or telegram or telex of each director. Separate notice shall not be required for meetings at which all the directors are present or represented and have declared that they had prior knowledge of the agenda as well as for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission, another director as his proxy.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors. Decision shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

In the event that any director or officer of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company (other than that arising by virtue of serving as a director, officer or employee in the other contracting party), such director or officer shall make known to the board of directors such personal interest and shall not consider, or vote on such transactions, and such director's or officer's interest therein shall be reported to the next succeeding meeting of shareholders.



Any director may participate in any meeting of the board of directors by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile or any other similar means of communications. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 11. Minutes of meetings of the board.** The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting or two directors.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two directors.

**Art. 12. Powers of the board.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law or by the present articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, with prior consent of the general meeting of shareholders, to any member or members of the board who may constitute committees deliberating under such terms as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not be directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

**Art. 13. Binding signatures.** The Company will be bound by the sole signature of any director of the Company or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the board of directors.

**Art. 14. Statutory Auditor.** The operations of the Company shall be supervised by a statutory auditor who need not be a shareholder. The statutory auditor shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period not exceeding six (6) years.

The statutory auditor in office may be removed at any time by the shareholders with or without cause.

**Art. 15. Accounting year.** The accounting year of the Company shall begin on the first day of January of each year and shall terminate on the last day of December of the same year.

**Art. 16. Appropriation of profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such surplus reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

The remainder of the annual profits shall be distributed pursuant and subject to the conditions as set out hereafter:

In any year in which the Company has sufficient net profits for distribution, these shall be distributed annually as follows:

(i) first, class B shareholders shall be entitled to receive per share a preferential dividend with respect to such year in an amount equal to two (2) per cent of the nominal value thereof and

(ii) second, the remaining balance shall be distributed with the approval of all shareholders among the class A shareholders.

The preferred dividend payable on class B shares pursuant to (i) shall be cumulative and any unpaid amounts shall be paid by preference to the class B shareholders out of distributable profits in subsequent years or liquidation proceeds as the case may be.

Interim dividends may be distributed, subject to the conditions laid down by law, upon decision of the board of directors and approval by the statutory auditor and subject to the provisions of the preceding paragraphs.

The dividends declared may be paid in any currency selected by the board of directors and may be paid at such places and times as may be determined by the board of directors.

The board of directors may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment.

A dividend declared but not paid on a share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company.

No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of shares.

**Art. 17. Dissolution and liquidation.** In the event of a dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) who need not to be shareholders and who are named by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

On liquidation and following satisfaction of all liabilities the net liquidation proceeds shall be distributed among shareholders as follows:

- (i) first any unpaid but accrued preferred dividends shall be paid to class B shareholders;
- (ii) thereafter class A shares shall participate rateably in the distribution of the then current share premium account representing available share premium paid-in on class A shares;
- (iii) thereafter class B shares shall participate rateably in the distribution of the then current share premium account representing available share premium paid-in on class B shares;
- (iv) thereafter class B shares shall receive an amount not exceeding their nominal value;
- (v) thereafter any surplus shall be distributed to class A shares exclusively.

**Art. 18. Amendment of Articles.** These Articles may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

**Art. 19. Governing law.** All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on Commercial Companies as amended."

#### *Seventh resolution*

The general meeting resolved to confirm the appointment of the following persons as members of the board of directors of the Company until the annual general meeting of the shareholders to be held in 2009:

- Jack Groesbeek, manager, born on 26th May 1952 in Koog aan de Zaan (the Netherlands) professionally residing at 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- David Beynon, Head of Tax department of Powergen Plc, born on 1st April 1958 in Singapore, residing at 40, South Road, Saffron Walden, Essex CB11 3DN, United Kingdom;
- Eric Isaac, manager, born on 1st February 1942 in Johannesburg, South Africa, residing at 4, Gappenhiehl, L-5335 Moutfort, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Stefan Hloch, manager, born on 1st December 1961 in Dusseldorf, professionally residing at Neusser Landstr. 102, 50769 Cologne, Germany.

#### *Eighth resolution*

The general meeting resolved to appoint as statutory auditor until the annual general meeting of the shareholders to be held in 2009:

Dennis Bosje, accountant, born on 20th November 1965 in Amsterdam, the Netherlands, professionally residing at 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Expenses*

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its transformation into a société anonyme are estimated at € 2,000.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the appearing parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing parties in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg, on the day beforementioned.

After reading these minutes the members of the bureau signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-neuvième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de "Powergen Luxembourg S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 décembre 2000 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 551 du 19 juillet 2001.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte reçu par M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, prénommé, en date du 8 avril 2008, non encore publié au Mémorial.

L'assemblée est présidée par M. Paul de Haan, comptable, demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il fut désigné comme secrétaire et comme scrutateur M<sup>e</sup> Mariya Gadzhlova, maître en droit, demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

1. Les associés représentés ainsi que le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le mandataire, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Cette liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il résulte de ladite liste de présence que toutes les six cent quatorze mille huit cent trois (614.803) parts sociales émises, étant deux cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent quatre-vingt-trois (294.783) parts sociales de classe A et

trois cent vingt mille vingt (320.020) parts sociales de classe B sont représentées à la présente assemblée générale de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

A. Réduction du capital social émis de la Société d'un montant total de quinze millions deux cent quarante-sept mille cent quatorze euros et quarante cents (15.247.114,40 EUR) de sorte à le porter de son montant actuel de quinze millions trois cent soixante-dix mille soixante-quinze euros (15.370.075 EUR) à cent vingt-deux mille neuf cent soixante euros et soixante cents (122.960,60 EUR) par la réduction de la valeur nominale des parts sociales existantes de vingt-cinq euros (25 EUR) à vingt cents (0,20 EUR) chacune sans paiement aux associés et allocation d'un montant de quinze millions deux cent quarante-sept mille cent quatorze euros et quarante cents (15.247.114,40 EUR) du capital social émis au compte prime d'émission de la Société; réduction conséquente de la réserve légale d'un montant d'un million cinq cent vingt-quatre mille sept cent-onze euros et quarante-quatre cents (1.524.711,44 EUR) de sorte à la fixer à un montant égal à dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société suite à la réduction du capital prémentionné et allocation du solde de la réserve légale au compte prime d'émission de la Société.

B. Approbation de la valeur nette de la Société de vingt-deux milliards six cent soixante-douze millions cinq cent quarante-trois mille quatre cent quatorze euros (22.672.543.414 EUR) déterminée par le conseil de gérance et de fixer le capital social de la Société à cent vingt-deux mille neuf cent soixante euros et soixante cents (122.960,60 EUR) représenté par deux cent quatre-vingt quatorze mille sept cent quatre-vingt-trois (294,783) parts sociales de classe A d'une valeur nominale de vingt cents (0,20 EUR) chacune et trois cent vingt mille vingt (320.020) parts sociales de classe B d'une valeur nominale de vingt cents (0,20 EUR) chacune.

C. Convertir la Société en modifiant sa forme d'une société à responsabilité limitée en une société anonyme.

D. Changer le nom de la Société de «Powergen Luxembourg S.à r.l.» en «Powergen Luxembourg S.A.».

E. Changer l'objet social de la Société comme il suit:

«L'objet de la Société est la prise de participations, intérêts et parts, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations, intérêts et parts. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

La Société pourra emprunter, sous quelque forme que ce soit et émettre par voie de placement privé ou d'offre publique des obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et certificats de créance de toute sorte ainsi que toute sorte d'actions, valeur mobilière ou instrument financier. La Société pourra prêter des fonds y compris les fruits de ces prêts et émissions à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) aux sociétés, entreprises, entités ou autre entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt financier ou autre ou lesquelles font partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient (sans limitation aux sociétés mères et/ou filiales et/ou sociétés affiliées directes ou indirectes), prendre toute mesure de contrôle, de gestion ou de surveillance et effectuer toute opération qu'elle jugera utile ou appropriée à la réalisation et au développement de son objet.

Elle peut aussi apporter des garanties en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. La Société pourra en outre mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur tous ou certains de ses actifs.

La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobilière et immobilière y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le crédit-bail, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.»

F. Modifier et reformuler les statuts de la Société afin de les adapter à la nouvelle forme de la Société (en particulier mais sans limitation en vue d'inclure les modifications reprises dans les points ci-dessus (forme, dénomination sociale, l'objet et capital social émis de la Société)), substantiellement dans la forme annexée à la procuration, le mandataire étant expressément autorisé et ayant les pouvoirs de procéder et de donner son accord aux modifications qui lui sembleront appropriées.

G. Confirmer la nomination des personnes suivantes en tant qu'administrateurs de la Société, jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2009:

- Jack Groesbeek, gérant, né le 26 mai 1952 à Koog aan de Zaan (les Pays Bas) ayant son adresse professionnelle au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- David Beynon, directeur du service fiscal de Powergen Plc, né le 1<sup>er</sup> avril 1958 à Singapour, demeurant au 40, South Road, Saffron Walden, Essex CB11 3DN, Royaume-Uni;

- Eric Isaac, gérant, né le 1<sup>er</sup> février 1942 à Johannesburg, Afrique du Sud, demeurant au 4, Gappenhiehl, L-5335 Moutfort, Grand-Duché du Luxembourg; et

- Stefan Hloch, gérant, né le 1<sup>er</sup> décembre 1961 à Dusseldorf, ayant son adresse professionnelle à Neusser Landstr. 102, 50769 Cologne, Allemagne.

H. Nommer en tant que commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2009:

Dennis Bosje, comptable, né le 20 novembre 1965 à Amsterdam (Pays Bas), ayant son adresse professionnelle au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Suite à quoi, les résolutions suivantes ont été prises:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale a décidé de réduire le capital social émis de la Société d'un montant total de quinze millions deux cent quarante-sept mille cent quatorze euros et quarante cents (15.247.114,40 EUR) de sorte à le porter de son montant actuel de quinze millions trois cent soixante-dix mille soixante-quinze euros (15.370.075 EUR) à cent vingt-deux mille neuf cent soixante euros et soixante cents (122.960,60 EUR) par la réduction de la valeur nominale des parts sociales existantes de vingt-cinq euros (25 EUR) à vingt cents (0,20 EUR) chacune sans paiement aux associés.

L'assemblée générale a décidé d'allouer (i) un montant de sept millions trois cent dix mille six cent dix-huit euros et quarante cents (7.310.618,40 EUR) du capital social émis au compte prime d'émission existant lequel est réservé aux parts sociales de classe A et (ii) un montant de sept millions neuf cent trente-six mille quatre cent quatre-vingt-seize euros (7.936.496 EUR) du capital social émis à un nouveau compte prime d'émission de la Société lequel est réservé aux parts sociales de classe B.

Suite à la réduction du capital mentionné ci-dessus, l'assemblée générale a décidé de réduire la réserve légale d'un montant d'un million cinq cent vingt-quatre mille sept cent onze euros et quarante-quatre cents (1.524.711,44 EUR) de sorte à la porter à un montant égal à dix pour cent (10%) du capital émis de la Société et d'allouer ce montant de la réserve légale au compte prime d'émission existant de la Société.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale a décidé d'approuver la valeur nette de la Société de vingt-deux milliards six cent soixante-douze millions cinq cent quarante-trois mille quatre cent quatorze euros (22.672.543.414 EUR) déterminée par le conseil de gérance et de fixer le capital social émis de la Société à cent vingt-deux mille neuf cent soixante euros et soixante cents (122.960,60 EUR) représenté par deux cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent quatre-vingt-trois (294.783) parts sociales de classe A d'une valeur nominale de vingt cents (0,20 EUR) chacune et trois cent vingt mille vingt (320.020) parts sociales de classe B d'une valeur nominale de vingt cents (0,20 EUR) chacune.

Conformément aux articles 31-1 et 26-1 (1) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (telle que modifiée), ce changement de forme juridique a fait l'objet d'une vérification par Fiduciaire Patrick Sganzerla, société à responsabilité limitée, réviseur d'entreprises indépendant à Luxembourg dont la conclusion est comme suit:

#### *Conclusion*

«Sur base des vérifications effectuées comme décrit dans la section 3 de ce rapport et après la réduction du capital qui aura lieu le 29 mai 2008, nous n'avons pas d'observations sur la valeur nette de la Société s'élevant à 22.672.543.414 EUR laquelle correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions représentant le capital social, et la prime d'émission, lesquelles seront émises au moment de la conversion de Powergen Luxembourg S.à.r.l. en une «Société Anonyme».

Luxembourg, 28 mai 2008.

Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à.r.l.

Représentée par

Patrick Sganzerla

Gérant/Réviseur d'Entreprises.»

Ce rapport restera ci-annexé, signé ne varietur par les comparants.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale a décidé de convertir la Société en modifiant sa forme d'une société à responsabilité en une société anonyme.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale a décidé de changer la dénomination de la Société de «Powergen Luxembourg S.à.r.l.» en «Powergen Luxembourg S.A.».

### *Cinquième résolution*

L'assemblée générale a décidé de modifier l'objet social de la Société comme suit:

«L'objet de la Société est la prise de participations, intérêts et parts, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations, intérêts et parts. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

La Société pourra emprunter, sous quelque forme que ce soit et émettre par voie de placement privé ou d'offre publique des obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et certificats de créance de toute sorte ainsi que toute sorte d'actions, valeur mobilière ou instrument financier. La Société pourra prêter des fonds y compris les fruits de ces prêts et émissions à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) aux sociétés, entreprises, entités ou autre entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt financier ou autre ou lesquelles font partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient (sans limitation aux sociétés mères et/ou filiales et/ou sociétés affiliées directes ou indirectes), prendre toute mesure de contrôle, de gestion ou de surveillance et effectuer toute opération qu'elle jugera utile ou appropriée à la réalisation et au développement de son objet.

Elle peut aussi apporter des garanties en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. La Société pourra en outre mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur tous ou certains de ses actifs.

La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobilière et immobilière y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le crédit-bail, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.»

### *Sixième résolution*

L'assemblée générale a décidé alors de modifier et reformuler les statuts de la Société afin de les adapter à la nouvelle forme de la Société (en particulier mais sans limitation en vue d'inclure les modifications reprises dans les points ci-dessus (forme, dénomination sociale, objet et capital social émis de la Société)), substantiellement dans la forme du projet annexé à la procuration, le mandataire étant expressément autorisé et ayant les pouvoirs de procéder et de donner son accord aux modifications qui lui sembleront appropriées.

### **«Statuts consolidés, modifiés et reformulés**

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, dénomination.** Il est établi par la présente par le souscripteur et toute autre personne qui deviendra actionnaire une société dans la forme d'une société anonyme sous la dénomination sociale de «Powergen Luxembourg S.A.».

**Art. 2. Durée.** La Société est établie pour une durée illimitée. La Société peut être dissoute à tout moment par une résolution des actionnaires statuant comme en matière de modification des présents Statuts tel que prescrit à l'article 18 ci-après.

**Art. 3. Objet.** L'objet de la Société est la prise de participations, intérêts et parts, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations, intérêts et parts. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

La Société pourra emprunter, sous quelque forme que ce soit et émettre par voie de placement privé ou d'offre publique des obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et certificats de créance de toute sorte ainsi que toute sorte d'actions, valeur mobilières ou instrument financier. La Société pourra prêter des fonds y compris les fruits de ces prêts et émissions à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) aux sociétés, entreprises, entités ou autre entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt financier ou autre ou lesquelles font partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient (sans limitation aux sociétés mères et/ou filiales et/ou sociétés affiliées directes ou indirectes), prendre toute mesure de contrôle, de gestion ou de surveillance et effectuer toute opération qu'elle jugera utile ou appropriée à la réalisation et au développement de son objet.

Elle peut aussi apporter des garanties en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. La Société pourra en outre mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur tous ou certains de ses actifs.

La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobilière et immobilière y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le crédit-bail, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

**Art. 4. Siège social.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg Ville. Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la Commune de Luxembourg par décision du conseil d'administration. Il peut être créé, par décision du conseil d'administration, des succursales ou autres bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège restera une société luxembourgeoise.

**Art. 5. Capital - actions et certificats.** Le capital social émis de la Société est fixé à cent vingt-deux mille neuf cent soixante euros et soixante cents (122.960,60 EUR) divisé en deux cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent quatre-vingt-trois (294.783) actions de classe A d'une valeur nominale de vingt cents (0,20 EUR) chacune et trois cent vingt mille vingt (320.020) actions de classe B d'une valeur nominale de vingt cents (0,20 EUR) chacune (les actions de classe A et les actions de classe B seront ci-après ensemble dénommées les «actions» à moins que le contexte n'exige une autre interprétation).

La prime d'émission libérée est exclusivement allouée aux actions de classe A à l'exception de tout compte prime d'émission devant être alloué aux actions de classe B tels qu'il pourra être créé de temps à autre.

Les actions seront émises sous forme nominative.

La Société considérera la personne au nom de laquelle les actions sont inscrites dans le registre des actionnaires comme le véritable propriétaire de ces actions.

Des certificats confirmant ces inscriptions seront remis à l'actionnaire. Le transfert d'actions nominatives se fera par une déclaration de transfert inscrite au registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire, ou par des personnes détenant des procurations adéquates à cette fin. Le transfert pourra également être effectué par la délivrance du certificat représentant l'action à la Société, dûment endossé par le cessionnaire.

La Société peut également racheter ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

Les droits et obligations attachés aux actions de chaque classe seront identiques sauf pour les droits à la distribution de revenus (y compris lors de la dissolution ou de la liquidation de la Société), tels que définis aux articles 16 et 17 des présents statuts.

**Art. 6. Augmentation du capital.** Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par une décision des actionnaires statuant de la manière requise en matière de modification des présents Statuts, tel que prescrit à l'article 18 ci-après.

**Art. 7. Assemblées des actionnaires - généralités.** Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'entière des actionnaires de la Société. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus pour ordonner, mettre en œuvre ou ratifier des actes en rapport avec les opérations de la Société.

Les quorums et le délai de convocation prévus par la loi régiront la convocation aux assemblées des actionnaires de la Société ainsi que leur déroulement, sous réserve de dispositions contraires des présents Statuts.

Chaque action a droit à une voix. Tout actionnaire pourra agir à toute assemblée des actionnaires en déléguant une autre personne comme son représentant par écrit, télécopie, câble, télégramme, télex, ou, sous réserve que son authenticité soit établie, par transmission électronique.

Sauf disposition légale contraire, les résolutions prises à une assemblée des actionnaires dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple de ceux présents et votants.

Tout actionnaire peut participer à toute assemblée des actionnaires par vidéo conférence ou par des moyens similaires permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'entendre les unes et les autres et de communiquer avec

les unes et les autres. La participation par ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle assemblée ou la tenue de l'assemblée en personne.

Le conseil d'administration pourra fixer toutes autres conditions que doivent remplir les actionnaires pour participer à une assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée des actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation ou publication préalables.

Lorsque la Société n'a qu'un actionnaire unique, celui-ci pourra exercer tous les pouvoirs réservés à l'assemblée générale.

**Art. 8. Assemblée générale annuelle des actionnaires.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg, qui sera fixé dans l'avis de convocation, le deuxième mercredi du mois de mai chaque année à 10.00 heures.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable bancaire suivant. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieu spécifiés dans les avis de convocation.

**Art. 9. Conseil d'administration.** La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'auront pas besoin d'être actionnaires de la Société. Au cas où la Société a un actionnaire unique, elle pourra être administrée par un seul administrateur auquel cas toutes décisions pourront être valablement prises par cet administrateur.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée annuelle pour une période maximale de six ans et resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus.

Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et peut être remplacé à tout moment par décision des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants pourront élire à la majorité des voix un administrateur pour remplir provisoirement les fonctions attachées au poste devenu vacant, jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

**Art. 10. Procédures des réunions du conseil.** Le conseil d'administration pourra choisir parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un vice-président. Il pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui aura comme fonction de dresser les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration ainsi que des assemblées des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation de la réunion.

Le président du conseil d'administration présidera les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration, mais en son absence les actionnaires ou le conseil d'administration peut désigner par vote à la majorité des présents un autre président pro tempore pour ces assemblées et réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à cette convocation moyennant l'assentiment par écrit ou par télécopie ou télégramme ou télex de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration à laquelle tous les administrateurs sont présents ou représentés et à laquelle ils ont déclaré avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour ainsi qu'aux réunions individuelles se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra agir lors de toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex ou, sous réserve que son authenticité soit établie, par transmission électronique un autre administrateur comme son représentant.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Au cas où un administrateur ou fondé de pouvoirs de la Société aurait un intérêt personnel dans une affaire de la Société (autrement qu'un intérêt existant en raison de sa qualité d'administrateur, fondé de pouvoirs ou employé de l'autre partie contractante), cet administrateur ou fondé de pouvoirs devra informer le conseil d'administration de son intérêt personnel et il ne délibérera ni ne prendra part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de l'intérêt personnel de pareil administrateur ou fondé de pouvoirs à la prochaine assemblée des actionnaires.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil d'administration peut, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire sur un ou plusieurs documents similaires en exprimant son approbation par écrit, par câble, télégramme, télex ou faxsmile ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera le procès-verbal faisant foi de la décision intervenue.

**Art. 11. Procès-verbaux des réunions du conseil.** Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le président pro tempore qui aura assumé la présidence lors de cette réunion ou par deux administrateurs.

Des copies ou des extraits de tels procès-verbaux pouvant être produits au cours de procédures judiciaires ou en d'autres circonstances, seront signés par le président, le secrétaire ou par deux administrateurs.

**Art. 12. Pouvoirs du conseil.** Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des actionnaires par la loi ou par les présents Statuts sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière des affaires de la Société et la représentation de la Société lors de la conduite de ces affaires, avec l'accord préalable de l'assemblée générale des actionnaires, à tout membre ou membres du conseil d'administration qui peuvent constituer des comités délibérant aux conditions fixées par le conseil d'administration. Il peut également déléguer tous pouvoirs et conférer des mandats spéciaux à toutes personnes, qui ne doivent pas nécessairement être administrateurs, nommer et révoquer tous agents et employés et fixer leurs émoluments.

**Art. 13. Signatures autorisées.** La Société sera engagée par la seule signature de tout administrateur de la Société ou par la signature conjointe ou individuelle de toute(s) autre(s) personne(s) à qui des pouvoirs de signature auront été spécialement délégués par le conseil d'administration.

**Art. 14. Commissaire aux Comptes.** Les comptes de la Société seront vérifiés par un commissaire aux comptes qui n'a pas besoin d'être actionnaire. Le commissaire sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une durée ne dépassant pas six (6) ans.

Le commissaire aux comptes en fonction peut être révoqué par les actionnaires à tout moment avec ou sans motif.

**Art. 15. Exercice social.** L'exercice social de la Société commencera le premier jour du mois de janvier de chaque année et se terminera le dernier jour du mois de décembre de la même année.

**Art. 16. Affectation des bénéfices.** Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve prévue par la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que cette réserve sera égale à dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société.

Le solde du bénéfice annuel sera distribué conformément et sous les conditions suivantes:

Pour chaque année où la Société a des bénéfices disponibles pour distribuer, ces bénéfices sont annuellement distribués comme suit:

(i) d'abord les actionnaires de la classe B ont droit de recevoir un dividende préférentiel par actions pour l'année concernée d'un montant de deux (2) pourcent de la valeur nominale; et

(ii) ensuite, le solde sera distribué avec l'accord de tous les actionnaires entre les actionnaires de la classe A.

Des dividendes intérimaires peuvent être distribués après décision du conseil d'administration et approbation du commissaire aux comptes selon les conditions établies par la loi.

Les dividendes déclarés peuvent être payés en toute devise décidée par le conseil d'administration en temps et lieu qu'il appartiendra de déterminer par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut prendre une décision finale quant au cours applicable pour traduire les montants des dividendes en la devise de leur paiement.

Un dividende déclaré mais non payé pour une action pendant cinq ans ne pourra par la suite plus être réclamée par le propriétaire d'une telle action, sera perdu pour celui-ci, et reviendra à la Société.

Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes déclarés et non payés qui seront détenus par la Société pour le compte des actionnaires.

**Art. 17. Dissolution et liquidation.** En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), qui ne doivent pas être actionnaires et qui seront nommés par l'assemblée des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

A la liquidation et après paiement de tous les passifs, le produit net de liquidation sera distribué entre les actionnaires comme suit:

(i) d'abord tout dividende préférentiel couru et impayé sera payé aux actionnaires de la classe B;

(ii) ensuite chaque action de la classe A participera à parts égales à la distribution du compte de prime d'émission représentant la prime libérée en relation avec les actions de la classe A;

(iii) ensuite chaque action de la classe B participera à parts égales à la distribution du compte de prime d'émission représentant la prime libérée en relation avec les actions de la classe B;



- (iv) ensuite les actions de la classe B recevront un montant qui n'excédera pas leur valeur nominale;
- (v) ensuite tout surplus sera distribué aux actions de la classe A exclusivement.

**Art. 18. Modification des Statuts.** Les présents Statuts pourront être modifiés de temps en temps par une assemblée des actionnaires soumise aux conditions de quorum et de vote requises par la loi luxembourgeoise.

**Art. 19. Loi applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, seront régies par les dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.»

*Septième résolution*

L'assemblée générale a décidé de confirmer la nomination des personnes suivantes en tant que membres du conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2009:

- Jack Groesbeek, gérant, né le 26 mai 1952 à Koog aan de Zaan (les Pays-Bas) ayant son adresse professionnelle au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- David Beynon, directeur du service fiscal de Powergen Plc, né le 1<sup>er</sup> avril 1958 à Singapour, demeurant au 40, South Road, Saffron Walden, Essex CB11 3DN, Royaume-Uni;
- Eric Isaac, gérant, né le 1<sup>er</sup> février 1942 à Johannesburg, Afrique du Sud, demeurant au 4, Gappenhiehl, L-5335 Moutfort, Grand-Duché du Luxembourg; et
- Stefan Hloch, gérant, né le 1<sup>er</sup> décembre 1961 à Düsseldorf, ayant son adresse professionnelle à Neusser Landstr. 102, 50769 Cologne, Allemagne.

*Neuvième résolution*

L'assemblée générale a décidé de nommer en tant que commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2009:

Dennis Bosje, gérant, né le 20 novembre 1965 à Amsterdam (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations, charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge, en raison de la transformation en société anonyme sont évalués à € 2.000,-.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes parties et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. De Haan, M. Gadzhalova, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 29 mai 2008. Relation: EAC/2008/7218. - Reçu douze euros (12,- €).

*Le Receveur (signé): A. Santioni.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 mai 2008.

BLANCHE MOUTRIER.

Référence de publication: 2008067913/272/777.

(080079267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

**Euresa-Life S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Strassen, 5, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 43.958.

—  
RECTIFICATIF

Il y a lieu de rectifier comme suit la publication de l'assemblée générale extraordinaire du 4 mars 2008, dans le Mémorial C n° 1229 du 21 mai 2008, pages 58967 et 58968:

La première résolution doit être lue comme suit:

"L'assemblée générale des actionnaires décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle sise à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer à L-1445 Strassen, 5, rue Thomas Edison, avec effet à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2008."

Référence de publication: 2008067606/211/12.

**A-C Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 142.543,06.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 136.731.

In the year two thousand and eight, on the sixteenth day of May.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of A-C Holding S.à r.l, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, and office address at Opaalstraat 15, 1812 RH, Alkmaar, the Netherlands, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 136.731 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on February 20, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, N ° 597 of March 11, 2008. The articles of association of the Company have not been amended since.

There appeared:

1. Cornelis Wilhelmus Maria Zwanenburg, born in Haarlem, Netherlands, on October 19, 1945, with professional address at Seru Boca Estate Kavel 12, Curacao, Netherlands Antilles;
2. David Cornelis Zwanenburg, born in Haarlem, Netherlands, on May 17, 1977, with professional address at Loet 2, 1911 BR, Uitgeest, The Netherlands;
3. Mascha Emelie Zwanenburg, born in Haarlem, Netherlands, on April 28, 1979, with professional address at Bra-mendiweg kavel 15, Curacao, Netherlands Antilles;
4. Jimmy Francis Zwanenburg, born in Heemskerk, Netherlands, on April 11, 1984, with professional address Loet 2, 1911 BR, Uitgeest, The Netherlands;
5. CWM Beleggingen B.V., a limited liability company incorporated under the laws of the Netherlands, having its official seat in Uitgeest, and its office address in Brigantijn 23, 1826BB Alkmaar, the Netherlands, registered with the trade register with the Dutch Trade Register under number 34074512;
6. Dazwa B.V., a limited liability company incorporated under the laws of the Netherlands, having its official seat in IJmuiden, and its office address in Brigantijn 23, 1826BB Alkmaar, the Netherlands, registered with the trade register with the Dutch Trade Register under number 34089808;
7. JYZWA B.V., a limited liability company incorporated under the laws of the Netherlands, having its official seat in IJmuiden, and its office address in Brigantijn 23, 1826BB Alkmaar, the Netherlands, registered with the trade register with the Dutch Trade Register under number 34089809;
8. MEZWA B.V., a limited liability company incorporated under the laws of the Netherlands, having its registered office address at Schouwburgweg 1, Willemstad, Curaçao, registered with the trade register with the Dutch Trade Register under number 34089811,

here represented by Michaël Meylan, avocat, with professional address in Luxembourg, by virtue of powers of attorney given under private seal

which proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The shareholders, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record:

I.- The entire share capital of the Company is represented at the Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the issues of the agenda, without prior convening notices.

II.- The agenda of the present Meeting is the following:

- 1) Waiver to convening notices;
- 2) Presentation of:

A: the merger proposal providing for the absorption of Hoorne Holding B.V., a private limited liability company ('besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid') has its official seat at Velsen, and its office address at Opaalstraat 15, 1812RH Alkmaar, the Netherlands, registered with the trade register of the Chambers of Commerce for the Netherlands under number 34069916 by the Company;

B: the written merger report of the sole manager of the Company;

C: the written audit merger report of Deloitte Luxembourg; and

D: the written audit merger report of Deloitte Netherlands;

2) Acknowledgement of the waiver of the obligations resulting from article 267 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Law);

- 3) Approval of the draft terms of the merger and decision to carry out the merger by way of the absorption Hoorne Holding B.V., prenamed;
- 4) Allocation of the newly issued shares of the Company to the shareholders of Hoorne Holding B.V.;
- 5) Amendment of article 5, first paragraph of the articles of association of the Company (the Articles);
- 6) Granting of all powers to the board of directors of the Company and to the undersigned notary to carry out, in accordance with the provisions of article 273 (2) of the Law, publicity measures and all other steps required by the Law and to register the newly issued shares of the Company in the shareholders' register of the Company;
- 7) Acknowledgment of the realisation of the merger on the date of the general meeting of the shareholders of the Company approving the merger, notwithstanding the provisions of article 273 of the Law regarding the effects of the merger towards third parties; and
- 8) Miscellaneous.

After deliberation, the Meeting has taken unanimously, the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders represented consider themselves as duly convened and declare having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Meeting notes that the sole manager of the Company has presented to it:

A: the merger proposal dated February 20, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, N<sup>o</sup> - 597 of March 11, 2008, in accordance with article 262 of the Law and providing for the absorption by the Company of Hoorne Holding B.V., prenamed (the Absorbed Company), whereby the merger will be carried out by the transfer, further to the dissolution without liquidation, of all the assets and liabilities, without any restriction or limitation, of the Absorbed Company to the Company. A copy of the merger proposal will remain annexed to the present deed, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the shareholders represented, the members of the Bureau and the undersigned notary.

B: The written report of the sole manager of the Company, explaining and justifying the merger proposal from a legal and economic point of view, and in particular, the share exchange ratio. The said report will remain annexed to the present deed, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the shareholders represented and the undersigned notary.

C: The written audit report of Deloitte Luxembourg, réviseur d'entreprises, with registered office at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, appointed by the sole manager of the Company on February 20, 2008 (the Deloitte Luxembourg Report).

The Deloitte Luxembourg Report has the following conclusion:

"Based on our review, it has come to our attention that the exchange ratio determined by the Board of Managers is not fair as the value of the shareholders equity of the Absorbed Company is much higher than the value of the shareholders equity of the Absorbing Company at the relevant dates.

Nevertheless, given the fact that the shareholders of the Merging Companies are exactly the same with the same rights and in the same proportions, we can conclude that even if the exchange ratio is not fair, it is acceptable as no shareholders can be harmed by the transaction.

Supplementary information included in the merger plan has not been subject to specific procedures in accordance with the standards described above. Consequently we express no opinion on such information. We have no observations to make concerning such information in the context of the merger plan taken as a whole.

This report is solely prepared for the purposes of Article 266 of the Luxembourg law of August 10, 1915 as modified on commercial companies and cannot be used, mentioned or distributed for other purposes without our consent."

D: The written audit report of Deloitte Netherlands, réviseur d'entreprises, with registered office at Leeghwaterweg 1, 1951 NA Velsen-Noord PO Box 1112, 1940 EC Beverwijk, Netherlands (the Deloitte Netherlands Report).

The Deloitte Netherlands Report has the following conclusion:

"The benefits recorded in dedicated profit allocation reserves in the account of Hoorne Holding B.V. for each class of share prior to the merger is in the same proportion of the shareholding rates and shall remain unchanged in the accounts of A-C Holding after the merger.

There is no possible dilution of any right of any shareholder following the merger.

We also confirm that Eqar is performed by our office.

There have been no events subsequent to the balance sheet date, which require adjustment of, or disclosure in the financial statements or notes thereto, except as disclosed in these financial statements."

The reports will remain annexed to the present deed, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the shareholders represented, the members of the Bureau and the undersigned notary.

*Third resolution*

The Meeting representing all the shareholders, acknowledges that all the documents required by article 267 of the Law have been deposited at the registered office of the Company for due inspection by the shareholders of the Company and hereby expressly waive the one month period during which such documents were to be rendered available to them.

A certificate attesting the deposit of the above mentioned documents, duly signed by the board of managers of the Company, will remain annexed to the present deed.

*Fourth resolution*

The Meeting resolves to approve the draft terms of the merger and to carry out the merger by way of the absorption of the Absorbed Company by the Company, in accordance with the conditions detailed in the merger proposal, and in particular, in exchange for the contribution of all the assets and liabilities of the Absorbed Company to the Company, without any restriction or limitation, to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of EUR 71,271.53 (seventy-one thousand two hundred seventy-one euro and fifty-three cents) so as to raise it from its present amount of EUR 71,271.53 (seventy-one thousand two hundred seventy-one euro fifty-three cents) to EUR 142,543.06 (one hundred forty-two thousand five hundred forty-three euro and six cents) through the issuance of nine hundred seventy-one thousand one hundred thirty (971,130) non-cumulative preference shares; twenty-seven thousand two hundred twenty-eight (27,228) priority shares; two million five hundred forty-three thousand six hundred twenty-five (2,543,625) ordinary shares Cp; one million four hundred ninety-nine thousand nine hundred thirty-three (1,499,933) ordinary shares Cb; two hundred seventy-two thousand two hundred eighty (272,280) ordinary shares Dp; four hundred twenty-two thousand seven hundred ninety-nine (422,799) ordinary shares Db; two hundred seventy-two thousand two hundred eighty (272,280) ordinary shares Jp; four hundred twenty-two thousand seven hundred ninety-nine (422,799) ordinary shares Jb; two hundred seventy-two thousand two hundred eighty (272,280) ordinary shares Mp; and four hundred twenty-two thousand seven hundred ninety-nine (422,799) ordinary shares Mb; having a par value of EUR 0.01 (one eurocent) each and carrying the same rights and obligations as the existing shares of the Company.

*Fifth resolution*

The Meeting resolves to allocate the newly issued shares of the Company to the shareholders of the Absorbed Company, on the basis of an exchange ratio of 1 (one) share of the Company for 1 (one) share of the Absorbed Company based on the nominal value of the shares of the Company and of the Absorbed Company, the Meeting hereby acknowledges that the shareholders are fully aware that the exchange ratio as set in the merger proposal was not fair, since the book value of the Company and of the Absorbed Company are different and that the reference to the fair market value of the shares in the merger proposal should have been a reference to the nominal value of the shares. The Meeting further acknowledges that no changes occurred in the accounts of the Company and of the Absorbed Company on which the merger proposal is based.

In accordance with the exchange ratio based on the nominal value of the shares of the Company and of the Absorbed Company duly accepted by the Meeting, the number of shares so issued and allocated being rounded to the nearest full number of shares:

- two million five hundred forty-three thousand six hundred twenty-five (2,543,625) ordinary shares Cp to Cornelis Wilhelmus Maria Zwanenburg;
- two hundred seventy-two thousand two hundred eighty (272,280) ordinary shares Dp, three hundred twenty-three thousand seven hundred ten (323,710) non-cumulative preference shares and nine thousand seventy-six (9,076) priority shares to David Cornelis Zwanenburg;
- two hundred seventy-two thousand two hundred eighty (272,280) ordinary shares Mp, three hundred twenty-three thousand seven hundred ten (323,710) non-cumulative preference shares and nine thousand seventy-six (9,076) priority shares to Mascha Emelie Zwanenburg;
- two hundred seventy-two thousand two hundred eighty (272,280) ordinary shares Jp, three hundred twenty-three thousand seven hundred ten (323,710) non-cumulative preference shares and nine thousand seventy-six (9,076) priority shares to Jimmy Francis Zwanenburg;
- one million four hundred ninety-nine thousand nine hundred thirty-three (1,499,933) ordinary shares Cb to CWM Beleggingen B.V.;
- four hundred twenty-two thousand seven hundred ninety-nine (422,799) ordinary shares Db to DAZWA B.V.;
- four hundred twenty-two thousand seven hundred ninety-nine (422,799) ordinary shares Jb to JYZWA B.V.; and
- four hundred twenty-two thousand seven hundred ninety-nine (422,799) ordinary shares Mb to MEZWA B.V.

No cash payment will be granted to the shareholders of the Absorbed Company.

*Sixth resolution*

The Meeting resolves, as a consequence of the preceding resolutions, to confirm and to the extent necessary amend, article 5, first paragraph of the Articles, which will henceforth read as follows:

"The subscribed share capital is set at EUR 142,543.06 (one hundred forty-two thousand five hundred forty-three and six cents), represented by:

- One million nine hundred forty-two thousand two hundred sixty (1,942,260) non-cumulative preference shares;
  - Fifty-four thousand four hundred fifty-six (54,456) priority shares;
  - Five million eighty-seven thousand two hundred fifty (5,087,250) ordinary shares Cp;
  - Two million nine hundred ninety-nine thousand eight hundred sixty-six (2,999,866) ordinary shares Cb;
  - Five hundred forty-four thousand five hundred sixty (544,560) ordinary shares Dp;
  - Eight hundred forty-five thousand five hundred ninety-eight (845,598) ordinary shares Db;
  - Five hundred forty-four thousand five hundred sixty (544,560) ordinary shares Jp;
  - Eight hundred forty-five thousand five hundred ninety-eight (845,598) ordinary shares Jb;
  - Five hundred forty-four thousand five hundred sixty (544,560) ordinary shares Mp; and
  - Eight hundred forty-five thousand five hundred ninety-eight (845,598) ordinary shares Mb;
- in registered form, having a par value of zero point zero one euro (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid-up."

*Seventh resolution*

The Meeting grants all powers to the board of managers of the Company and to the undersigned notary to carry out, in accordance with the provisions of article 273 (2) of the Law, publicity measures and all other steps required by the Law and to register the newly issued shares of the Company in the shareholders' register of the Company.

*Eighth resolution*

Further to the approval of the merger by the Absorbed Company, the Meeting acknowledges the realisation of the merger in accordance with the provisions of article 273bis of the Law.

The Meeting notes that, for accounting purposes, the operations of the Absorbed Company shall be treated as being carried out on behalf of the Company as of April 1, 2008.

The Meeting also notes that the newly issued shares will entitle their holders to participate to the profits of the Company as of April 1, 2008.

The Meeting further notes that the merger shall come into full effect between the shareholders of the Company on May 17, 2008.

*Declaration*

The undersigned notary attests, in accordance with the provisions of article 271(2) of the Law, the existence and legality of the deed and formalities incumbent to the Company and of the merger proposal.

Considering that the present deed documents an increase of the subscribed share capital of a Luxembourg company by a contribution in kind consisting of all the assets and liabilities representing the entire estate of a company having its registered office in an European Union Member State, the Company refers to article 4-1 of the law of 29 December 1971, as modified, which provides for capital duty exemption.

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will be borne by the Absorbing Company as a result of the present deed, in accordance with the terms of the merger, are estimated at approximately seven thousand nine hundred (7,900.-) Euro.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the mandatory of the appearing parties, said mandatory signed together with the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le seizième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de A-C Holding S.à.r.l, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, et lieu de siège effectif au inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136.731 (ci-après, la Société), constituée suivant acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 février 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N ° - 597 du 11 mars 2008 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis.

Ont comparu:

1. Cornelis Wilhelmus Maria Zwanenburg, né à Haarlem, les Pays-Bas, le 19 octobre 1945, avec adresse professionnelle à Seru Boca Estate Kavel 12, Curaçao, Antilles néerlandaises;

2. David Cornelis Zwanenburg, né à Haarlem, les Pays-Bas, le 17 mai 1977, avec adresse professionnelle à Loet 2, 1911 BR Uitgeest, les Pays-Bas;

3. Mascha Emelie Zwanenburg, née à Harleem, les Pays-Bas, le 28 avril 1979, avec adresse professionnelle à Bramendiweg kavel 15, Curaçao, les Pays-Bas;

4. Jimmy Francis Zwanenburg, né à Heemskerk, les Pays-Bas, le 11 avril 1984, avec adresse professionnelle à Loet 2, 1911 BR Uitgeest, les Pays-Bas;

5. CWM Beleggingen B.V., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Uitgeest et son adresse à Brigantijn 23, 1826BB Alkmaar, les Pays-Bas, immatriculée au Registre de Commerce néerlandais sous le numéro 34074512;

6. Dazwa B.V., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Uitgeest et son adresse à Brigantijn 23, 1826BB Alkmaar, les Pays-Bas, immatriculée au Registre de Commerce néerlandais sous le numéro 34089808;

7. JYZWA B.V., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Uitgeest et son adresse à Brigantijn 23, 1826BB Alkmaar, les Pays-Bas, immatriculée au Registre de Commerce néerlandais sous le numéro 34089809;

8. MEZWA B.V., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Uitgeest et son adresse à Brigantijn 23, 1826BB Alkmaar, les Pays-Bas, immatriculée au Registre de Commerce néerlandais sous le numéro 34089811,

ici représentés par Michaël Meylan, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I.- L'entièreté du capital de la Société étant représenté à l'Assemblée, de sorte que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points figurant à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- La présente Assemblée a pour

#### *Ordre du jour:*

1) Renonciation aux convocations d'usage;

2) Présentation:

A: du projet de fusion prévoyant l'absorption de Hoorne Holding B.V., une société à responsabilité limitée ("besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid") a son siège social à Velsen et son adresse à Opaalstraat 15, 1812RH Alkmaar, Pays-Bas, immatriculée au registre de commerce de la Chambre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 34069916, par la Société;

B: du rapport de fusion écrits du gérant unique de la Société; et

C: du rapport d'audit de la fusion écrit de Deloitte Luxembourg et

D: du rapport d'audit de la fusion écrit de Deloitte Pays-Bas

2) Constatation de la renonciation expresse à l'exécution des obligations résultant de l'article 267 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi);

3) Approbation du projet de fusion et décision de réaliser la fusion par absorption de Hoorne Holding B.V. précitée;

4) Attribution des parts sociales nouvellement émises aux associés de Hoorne Holding B.V.;

5) Modification de l'article 5, premier paragraphe des statuts de la Société (les Statuts);

6) Octroi de tous les pouvoirs au conseil de gérance de la Société et au notaire instrumentant afin de procéder, conformément aux dispositions de l'article 273 (2) de la Loi, aux formalités de publicité et autres mesures exigées par la Loi et d'inscrire les parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société;

7) Constatation de la réalisation de la fusion à la date de la tenue de l'assemblée générale des associés de la Société approuvant la fusion, sans préjudice des dispositions de l'article 273 de la Loi sur les effets de la fusion par rapport aux tiers; et

8) Divers.

Après délibération, l'Assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'intégralité du capital social étant représenté à l'Assemblée, l'Assemblée renonce aux convocations d'usage, les associés se considèrent valablement convoqués et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué en avance.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée constate que le conseil de gérance lui a présenté:

A: Le projet de fusion daté du 20 février 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, No. - 597 du 11 mars 2008, conformément à l'article 262 de la Loi et prévoyant l'absorption par la Société de Hoorne Holding B.V., précitée (la Société Absorbée), la fusion devant s'opérer par le transfert, suite à la dissolution sans liquidation, de l'ensemble des actifs et passifs, sans exception ni réserve, de la Société Absorbée à la Société. Une copie du projet de fusion restera annexée au présent acte, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des associés représentés et le notaire instrumentant.

B: le rapport écrit du gérant unique de la Société, expliquant et justifiant le projet de fusion d'un point de vue juridique et économique, et en particulier, le rapport d'échange des actions. Ce rapport restera annexé au présent acte, après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire des associés représentés et le notaire instrumentant.

C: le rapport d'audit écrit de Deloitte Luxembourg, réviseur d'entreprises, avec siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, nommé par le gérant unique de la Société le 20 février 2008 (le Rapport de Deloitte Luxembourg).

Le Rapport de Deloitte Luxembourg conclut comme suit:

"Based on our review, it has come to our attention that the exchange ratio determined by the Board of Managers is not fair as the value of the shareholders equity of the Absorbed Company is much higher than the value of the shareholders equity of the Absorbing Company at the relevant dates.

Nevertheless, given the fact that the shareholders of the Merging Companies are exactly the same with the same rights and in the same proportions, we can conclude that even if the exchange ratio is not fair, it is acceptable as no shareholders can be harmed by the transaction.

Supplementary information included in the merger plan has not been subject to specific procedures in accordance with the standards described above. Consequently we express no opinion on such information. We have no observations to make concerning such information in the context of the merger plan taken as a whole.

This report is solely prepared for the purposes of Article 266 of the Luxembourg law of August 10, 1915 as modified on commercial companies and cannot be used, mentioned or distributed for other purposes without our consent."

D: Le rapport d'audit écrit de Deloitte Pays-Bas, réviseur d'entreprises, avec siège social au Leeghwaterweg 1, 1951 NA Velsen-Noord PO Box 1112, 1940 EC Beverwijk, Pays-Bas, (le Rapport de Deloitte Pays-Bas).

Le Rapport de Deloitte Pays-Bas conclut comme suit:

"The benefits recorded in dedicated profit allocation reserves in the account of Hoorne Holding B.V. for each class of share prior to the merger is in the same proportion of the shareholding rates and shall remain unchanged in the accounts of A-C Holding after the merger.

There is no possible dilution of any right of any shareholder following the merger.

We also confirm that Eqar is performed by our office.

There have been no events subsequent to the balance sheet date, which require adjustment of, or disclosure in the financial statements or notes thereto, except as disclosed in these financial statements."

Les rapports resteront annexés au présent acte, après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire des actionnaires représentés, les membres du Bureau et le notaire instrumentant.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée, représentant l'ensemble des associés, prend acte que tous les documents requis par l'article 267 de la Loi ont été tenus à la disposition des associés de la Société au siège social de la Société et renonce expressément au délai d'un mois pendant lesquels ces documents devaient être mis à leur disposition.

Une attestation certifiant le dépôt de ces documents, signée par le gérant unique de la Société restera annexée au présent acte.

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée décide d'approuver le projet de fusion et de réaliser la fusion par l'absorption de la Société Absorbée par la Société, aux conditions prévues par le projet de fusion, et plus particulièrement, en échange du transfert de l'intégralité des actifs et passifs de la Société Absorbée à la Société, sans exception ni réserve, d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de EUR 71.271,53 (soixante-et-onze mille deux cent soixante-et-onze virgule cinquante-trois euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 71.271,53 (soixante-et-onze mille deux cent soixante-et-onze virgule cinquante-trois euros) à EUR 142.543,06 (cent quarante-deux mille cinq cent quarante-trois euros et six centimes) par l'émission de neuf cent soixante-et-onze mille cent trente (971.130) parts sociales préférentielles non cumulatives; vingt-sept mille deux cent vingt-huit (27.228) parts sociales prioritaires; deux millions cinq cent quarante-trois mille six cent vingt-cinq (2.543.625) parts sociales ordinaires Cp; un million quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent trente-trois (1.499.933) parts sociales ordinaires Cb; deux cent soixante-douze mille deux cent quatre-vingt (272.280) parts sociales ordinaires Dp; quatre cent vingt-deux mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (422.799) parts sociales ordinaires Db; deux cent soixante-douze mille deux cent quatre-vingt (272.280) parts sociales ordinaires Jp; quatre cent vingt-deux mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (422.799) parts sociales ordinaires Jb; deux cent soixante-douze mille deux cent quatre-vingt (272.280) parts sociales ordinaires Mp; et quatre cent vingt-deux mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (422.799) parts sociales ordinaires Mb ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime d'euro) conférant les mêmes droits et obligations que les actions existantes de la Société.

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée décide d'attribuer les nouvelles parts sociales émises de la Société aux associés de la Société Absorbée, sur base du rapport d'échange de 1 (une) part sociale de la Société pour 1 (une) part sociale de la Société Absorbée basé sur la valeur nominale des parts de la Société et de la Société Absorbée, l'Assemblée certifie que les associés sont parfaitement informés de ce que le rapport d'échange tel que fixé dans le projet de fusion n'était pas juste, étant entendu que la valeur comptable de la Société et de la Société Absorbée sont différentes et que la référence à la valeur comptable des parts aurait dû être une référence à la valeur nominale des parts. L'Assemblée certifie également qu'aucun changement n'est intervenu dans les comptes de la Société et de la Société Absorbée sur lesquels le projet de fusion est basé.

Conformément au rapport d'échange basé sur la valeur nominale des parts de la Société et de la Société Absorbée dûment accepté par l'Assemblée, le nombre de parts sociales ainsi émises et remises étant arrondi au nombre entier d'actions le plus près:

- deux millions cinq cent quarante trois mille six cent vingt-cinq (2.543.625) parts sociales ordinaires CP à Cornelis Wilhelmus Maria Zwanenburg;
  - deux cent soixante-douze mille deux cent quatre-vingt (272.280) parts sociales ordinaires Dp, trois cent vingt-trois mille sept cent dix (323.710) parts sociales préférentielles non cumulatives et neuf mille soixante-seize (9.076) parts sociales prioritaires à David Cornelis Zwanenburg;
  - deux cent soixante-douze mille deux cent quatre-vingt (272.280) parts sociales ordinaires Mp, trois cent vingt-trois mille sept cent dix (323.710) parts sociales préférentielles non cumulatives et neuf mille soixante-seize (9.076) parts sociales prioritaires à Mascha Emelie Zwanenburg;
  - deux cent soixante-douze mille deux cent quatre-vingt (272.280) parts sociales ordinaires Jp, trois cent vingt-trois mille sept cent dix (323.710) parts sociales préférentielles non cumulatives et neuf mille soixante-seize (9.076) parts sociales prioritaires à Jimmy Francis Zwanenburg;
  - un million quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent trente-trois (1.499.933) parts sociales ordinaires Cb à CWM Beleggingen B.V.;
  - quatre cent vingt-deux mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (422.799) parts sociales ordinaires Db à DAZWA B.V.;
  - quatre cent vingt-deux mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (422.799) parts sociales ordinaires Jb à JYZWA B.V.; and
  - quatre cent vingt-deux mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (422.799) parts sociales ordinaires Mb à MEZWA B.V.
- Aucune soulte ne sera payée aux associés de la Société Absorbée.

#### *Sixième résolution*

L'Assemblée décide, en conséquence des résolutions précédentes, de confirmer et dans la mesure nécessaire de modifier, l'article 5, premier paragraphe des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à cent quarante deux mille cinq cent quarante trois euros et six centimes (EUR 142.543,06), représenté par:

- un million neuf cent quarante deux mille deux cent soixante (1.942.260) parts sociales préférentielles non cumulatives;
  - cinquante quatre mille quatre cent cinquante six (54.456) parts sociales prioritaires;
  - cinq millions quatre-vingt sept mille deux cent cinquante (5.087.250) parts sociales ordinaires Cp;
  - deux millions neuf cent quatre-vingt dix-neuf mille huit cent soixante six (2.999.866) parts sociales ordinaires Cb;
  - cinq cent quarante quatre mille cinq cent soixante (544.560) parts sociales ordinaires Dp;
  - huit cent quarante cinq mille cinq cent quatre-vingt dix-huit (845.598) parts sociales ordinaires Db;
  - cinq cent quarante quatre mille cinq cent soixante (544.560) parts sociales ordinaires Jp;
  - huit cent quarante cinq mille cinq cent quatre-vingt dix-huit (845.598) parts sociales ordinaires Jb;
  - cinq cent quarante quatre mille cinq cent soixante (544.560) parts sociales ordinaires Mp; and
  - huit cent quarante cinq mille cinq cent quatre-vingt dix-huit (845.598) parts sociales ordinaires Mb;
- sous forme nominative, ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro un euro (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

#### *Septième résolution*

L'Assemblée accorde tous les pouvoirs au conseil de gérance de la Société et au notaire instrumentant afin de procéder, conformément aux dispositions de l'article 273, (2) de la Loi, aux formalités de publicité et autres mesures exigées par la Loi et d'inscrire les actions nouvellement émises et leur annulation subséquente dans le registre des actionnaires de la Société.

#### *Huitième résolution*

Comme suite à l'approbation de la fusion par la Société Absorbée, l'Assemblée constate la réalisation de la fusion conformément aux dispositions de l'article 273bis de la Loi.

L'Assemblée constate que d'un point de vue comptable, les opérations de la Société Absorbée seront considérées comme accomplies pour le compte de la Société, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2008.



L'Assemblée constate également que les actions nouvellement émises par la Société donneront droit à leurs détenteurs de participer aux bénéfices de la Société à compter du 1<sup>er</sup> avril 2008.

L'Assemblée constate enfin que la fusion prendra effet entre les associés de la Société le 17 mai 2008.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentant atteste, conformément aux dispositions de l'article 271 (2) de la Loi, l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la Société et du projet de fusion.

Compte tenu que le présent acte documente une augmentation du capital social d'une société luxembourgeoise par un apport en nature de tous les actifs et passifs, représentant la totalité du patrimoine d'une société ayant son siège social dans un pays membre de l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle qu'elle a été amendée, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

#### *Frais*

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société au titre du présent acte, est estimé à sept mille neuf cents (7.900,-) euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

A la demande des comparants, le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais, suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentant au mandataire des parties comparantes, le mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Meylan et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2008, LAC/2008/20548. — Reçu douze euros (12,- €).

*Le Receveur ff. (signé):* Franck Schneider.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008067485/5770/415.

(080078354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

#### **de News S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 66.109.

#### *Liquidation judiciaire*

Par jugement rendu en date du 22 mai 2008, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société de News S.A., avec siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Gilles MATHAY, juge, et liquidateur Maître Max Mailliet, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 12 juin 2008 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal (B.P. 23, L-2010 Luxembourg).

*Pour la société en liquidation*

M<sup>e</sup> Max Mailliet

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2008066359/9031/21.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2008, réf. LSO-CQ07731. - Reçu 89,0 euros.

*Le Receveur (signé):* G. Reuland.

(080076470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2008.

#### **Dirminger Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 88.701.

#### *Liquidation judiciaire*

Par jugement rendu en date du 22 mai 2008, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la

dissolution et la liquidation de la société Dirminger Participations S.A., avec siège social à L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Gilles MATHAY, juge, et liquidateur Maître Max Mailliet, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 12 juin 2008 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal (B.P. 23, L-2010 Luxembourg).

*Pour la société en liquidation*

M<sup>e</sup> Max Mailliet

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2008066354/9031/21.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2008, réf. LSO-CQ07723. - Reçu 89,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080076464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2008.

---

### **Capto Fund, Fonds Commun de Placement.**

SEB Fund Services S.A., represented by Mr Ronald Meyer, acting as liquidator, confirms that Capto Fund and its sub-funds

- Capto Fund - Capto Fixed Income Fund
  - Capto Fund - Capto Global Equity Fund
  - Capto Fund - Capto Growth Equity Fund
- were liquidated on 25 April 2008.

SEB Fund Services S.A.

Référence de publication: 2008068297/755/11.

---

### **Ernst H. Kirschnick und Partner Luxemburg GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1541 Luxembourg, 47, boulevard de la Fraternité.

R.C.S. Luxembourg B 36.152.

#### *Liquidation judiciaire*

Par jugement rendu en date du 22 mai 2008, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société Ernst H. Kirschnick und Partner Luxemburg GmbH., avec siège social à L-1541 Luxembourg, 47, boulevard de la Fraternité, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Gilles MATHAY, juge, et liquidateur Maître Max Mailliet, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 12 juin 2008 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal (B.P. 23, L-2010 Luxembourg).

*Pour la société en liquidation*

M<sup>e</sup> Max Mailliet

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2008066352/9031/21.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2008, réf. LSO-CQ07736. - Reçu 89,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080076472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2008.

---

### **Financière BPP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 69.916.

#### *Liquidation judiciaire*

Par jugement rendu en date du 22 mai 2008, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société Financière BPP S.A., avec siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Gilles MATHAY, juge, et liquidateur Maître Max Mailliet, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 12 juin 2008 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal (B.P. 23, L-2010 Luxembourg).

*Pour la société en liquidation*

M<sup>e</sup> Max Mailliet

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2008066357/9031/21.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2008, réf. LSO-CQ07727. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080076468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2008.

**Citadel Global Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 112.048.

In the year two thousand and eight, on the fifteenth of February.

Before us, M<sup>e</sup> Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared:

- Citadel Wellington LLC, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Corporation Trust Company 1209 Orange Street Wilmington, New Castle County, DE 19801, United States of America, registered with the Secretary of the State of Delaware under number 0135962-2,

here represented by Mr Laurent SCHUMMER, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 February 2008 ("Citadel Wellington"), and

- Tactical Trading Holdings Ltd. (formerly known as KGSF Holdings Ltd.), an exempted company incorporated under the laws of the Cayman Islands, with registered office at Maples Corporate Services Limited, P.O. Box 309, Uglund House, South Church Street, George Town, KY1-110, Cayman Islands, registered with the Register of Companies in the Cayman Islands under number 156505,

here represented by Mr Laurent SCHUMMER, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 February 2008 ("TTH").

Citadel Wellington and TTH are hereafter referred to as the "Shareholders".

Said proxies signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholders have requested the undersigned notary to document that the Shareholders are the sole shareholders of Citadel Global Trading S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 112.048, incorporated pursuant to a deed drawn up by the undersigned notary, dated 18 November 2005, published on 21 February 2006 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 384 (the "Company"). The articles of association have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, on 25 September 2007, published on 16 November 2007 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2625.

The Shareholders represented as above mentioned have recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1 To increase the corporate capital by an amount of two million nine hundred thirty-nine thousand nine hundred United States Dollars (USD 2,939,900.-) so as to raise it from its present amount of fifteen million United States Dollars (USD 15,000,000.-) to seventeen million nine hundred thirty-nine thousand nine hundred United States Dollars (USD 17,939,900.-) by the creation of twenty-nine thousand three hundred and ninety-nine (29,399) shares with a nominal value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each.

2 To issue twenty-nine thousand three hundred and ninety-nine (29,399) shares with a nominal value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each, having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept subscription for the new twenty-nine thousand three hundred and ninety-nine (29,399) shares with a nominal value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each, by Tactical Trading Holdings Ltd. (formerly known as KGSF Holdings Ltd.), an exempted company incorporated under the laws of the Cayman Islands, with registered office at Maples Corporate Services Limited, P.O. Box 309, Uglund House, South Church Street, George Town, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the Register of Companies in the Cayman Islands under number 156505 ("TTH"), to accept payment in full of the nominal value of such new shares amounting totally to two million nine hundred thirty-nine

thousand nine hundred United States Dollars (USD 2,939,900.-) together with a total share premium amounting to nine thousand ninety-two point five five United States Dollars (USD 9,092.55), by a contribution in cash, to allocate such new shares to TTH and to acknowledge the effectiveness of the capital increase.

4 To restate Article 47 of the articles of incorporation of the Company, which after its restatement shall have the following wording:

"The Company may repurchase its own Shares in accordance with the provisions of the law in view of their immediate cancellation."

5 To approve the repurchase by the Company of the thirty-one thousand nine hundred and forty-six (31,946) shares held by Citadel Wellington LLC, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Corporation Trust Company 1209 Orange Street Wilmington, New Castle County, DE 19801, United States of America, registered with the Secretary of the State of Delaware under number 0135962-2.

6 To approve the cancellation of the thirty-one thousand nine hundred and forty-six (31,946) shares redeemed by the Company as well as the consequential reduction of the share capital of the Company by an amount of three million one hundred ninety-four thousand six hundred United States Dollars (USD 3,194,600.-) equal to the aggregate nominal value of the redeemed shares to be cancelled.

7 To amend Article 36 (1) of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the above resolutions.

8 Miscellaneous.

The Shareholders representing all the share capital of the Company have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders resolved to increase the corporate capital by an amount of two million nine hundred thirty-nine thousand nine hundred United States Dollars (USD 2,939,900.-) so as to raise it from its present amount of fifteen million United States Dollars (USD 15,000,000.-) to seventeen million nine hundred thirty-nine thousand nine hundred United States Dollars (USD 17,939,900.-) by the creation of twenty-nine thousand three hundred and ninety-nine (29,399) shares with a nominal value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each.

Voting in favour: unanimity

*Second resolution*

The Shareholders resolved to issue twenty-nine thousand three hundred and ninety-nine (29,399) shares with a nominal value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the Shareholders resolving on the proposed capital increase, against a contribution in cash.

Voting in favour: unanimity

*Subscription and payment*

There now appeared Mr Laurent SCHUMMER, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of TTH by virtue of a proxy given in Chicago, on 14 February 2008, which proxy signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of TTH prenamed, for the new twenty-nine thousand three hundred and ninety-nine (29,399) shares, and to make payment in full of the nominal value of such new shares amounting totally to two million nine hundred thirty-nine thousand nine hundred United States Dollars (USD 2,939,900.-) together with a total share premium amounting to nine thousand ninety-two point five five United States Dollars (USD 9,092.55), by a contribution in cash.

The person appearing declared that the Company has at its disposal the amount of two million nine hundred forty-eight thousand nine hundred and ninety-two point five two United States Dollars (USD 2,948,992.52), proof of which was given to the undersigned notary who expressly recorded this statement.

*Third resolution*

Thereupon the Shareholders, resolved to accept the said subscription and payment by the subscriber and to allot the new twenty-nine thousand three hundred and ninety-nine (29,399) shares to TTH.

Voting in favour: unanimity

*Fourth resolution*

The Shareholders resolved to restate with immediate effect Article 47 of the articles of incorporation of the Company, which after its restatement shall have the following wording:

"The Company may repurchase its own Shares in accordance with the provisions of the law in view of their immediate cancellation."

Voting in favour: unanimity

*Fifth resolution*

The Shareholders resolved to approve the repurchase by the Company of the thirty-one thousand nine hundred and forty-six (31,946) shares held by Citadel Wellington LLC, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Corporation Trust Company 1209 Orange Street Wilmington, New Castle County, DE 19801, United States of America, registered with the Secretary of the State of Delaware under number 0135962-2.

Voting in favour: unanimity

*Sixth resolution*

The shareholder resolved to approve the cancellation of the thirty-one thousand nine hundred and forty-six (31,946) shares redeemed by the Company as well as the consequential reduction of the share capital of the Company by an amount of three million one hundred ninety-four thousand six hundred United States Dollars (USD 3,194,600.-) equal to the aggregate nominal value of the shares to be cancelled, so as to decrease it from its current amount of seventeen million nine hundred thirty-nine thousand nine hundred United States Dollars (USD 17,939,900.-) to fourteen million seven hundred forty-five thousand three hundred United States Dollars (USD 14,745,300.-).

Voting in favour: unanimity (the Company having no voting right).

*Seven resolution*

The shareholder resolved to amend Article 36 (1) of the articles of incorporation of the Company which shall forthwith read as follows:

"The share capital of the Company is fixed at fourteen million seven hundred forty-five thousand three hundred United States Dollars (USD 14,745,300.-) represented by one hundred forty-seven thousand four hundred and fifty three (147,453) Shares having a nominal value of one hundred United-States Dollars (USD 100,-) each."

Voting in favour: unanimity

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at thirteen thousand euro.

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing persons, who are known by the notary by their surname, first name, civil status and residence, said persons signed together with Us, notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le quinze février.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

ont comparu:

- Citadel Wellington LLC, une société constituée selon et régie par le droit de l'État du Delaware, ayant son siège social au c/o Corporation Trust Company 1209 Orange Street Wilmington, new Castle County, DE 19801, États-Unis d'Amérique, enregistrée auprès du registre du commerce de l'Etat du Delaware sous le numéro 0135962-2,

représentée aux fins des présentes par Maître Laurent SCHUMMER, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 14 février 2008 ("Citadel Wellington"), et

- Tactical Trading Holdings Ltd. (anciennement KGSF Holdings Ltd.), une société constituée selon et régie par le droit des Iles Caïmans, ayant son siège social au Maples Corporate Services Limited, P.O. Box 309, Ugland House, South Church Street, George Town, KY1-110, Iles Caïmans, inscrite au registre du commerce des Iles Caïmans sous le numéro 156505,

représentée aux fins des présentes par Maître Laurent SCHUMMER, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 14 février 2008 ("TTH").

Citadel Wellington et TTH. étant ci-après désignées les "Associés".

Les prédites procurations, après avoir été paraphées "ne varietur" par le mandataire et le notaire soussigné resteront annexées aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Les Associés ont requis le notaire instrumentant d'acter que les Associés sont les seuls associés de Citadel Global Trading S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 112.048, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 18 novembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 384 (la "Société"). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 25 septembre 2007, publié le 16 novembre 2007 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 2625.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-avant, ont reconnu être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1 Augmentation du capital social d'un montant de deux millions neuf cent trente-neuf mille neuf cents Dollars Américains (USD 2.939.900,-) afin de le porter de son montant actuel de quinze millions de Dollars Américains (USD 15.000.000,-) à dix-sept millions neuf cent trente-neuf mille neuf cents Dollars Américains (USD 17.939.900,-) par la création de vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (29.399) parts sociales d'une valeur nominale de cent Dollars Américains (USD 100,-) chacune.

2 Emission de vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (29.399) parts sociales d'une valeur nominale de cent Dollars Américains (USD 100,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et donnant droit à dividendes au jour de la décision des Associés décidant l'augmentation de capital proposée.

3 Acceptation de la souscription de ces vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (29.399) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent Dollars Américains (USD 100,-) chacune, par Tactical Trading Holdings Ltd. (anciennement KGSF Holdings Ltd.), une société constituée selon et régie par le droit des Iles Caïmans, ayant son siège social au Maples Corporate Services Limited, P.O. Box 309, Uglund House, South Church Street, George Town, KY1-110, Iles Caïmans, inscrite au registre du commerce des Iles Caïmans sous le numéro 156505 ("TTH") et acceptation de la libération intégrale de la valeur nominale totale de ces nouvelles parts sociales d'un montant de deux millions neuf cent trente-neuf mille neuf cents Dollars Américains (USD 2.939.900,-) ensemble avec une prime d'émission d'un montant de neuf mille quatre-vingt-douze virgule cinq cinq Dollars Américains (USD 9.092,55) par un apport en numéraire, attribution de ces nouvelles parts sociales à TTH et constatation de la réalisation de l'augmentation de capital.

4 Modification de l'Article 47 des statuts de la Société, lequel suivant cette modification aura la teneur suivante:

"La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légale en vue de leur annulation immédiate."

5 Approbation du rachat par la Société de trente-et-un mille neuf cent quarante-six (31.946) parts sociales détenues par Citadel Wellington LLC, une société constituée selon et régie par le droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Corporation Trust Company 1209 Orange Street Wilmington, new Castle County, DE 19801, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès du registre du commerce de l'Etat du Delaware sous le numéro 0135962-2.

6 Approbation de l'annulation des trente-et-un mille neuf cent quarante-six (31.946) parts sociales rachetées par la Société ainsi que la subséquente réduction de capital social d'un montant de trois millions cent quatre-vingt quatorze mille six cents Dollars Américains (USD 3.194.600,-) égal à la valeur nominale totale des parts sociales à annuler.

7 Modification de l'Article 36 (1) des statuts de la Société de manière à refléter les résolutions ci-dessus.

8 Divers.

Les Associés représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les Associés ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant de deux millions neuf cent trente-neuf mille neuf cents Dollars Américains (USD 2.939.900,-) afin de le porter de son montant actuel de quinze millions de Dollars Américains (USD 15.000.000,-) à dix-sept millions neuf cent trente-neuf mille neuf cents Dollars Américains (USD 17.939.900,-) par la création de vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (29.399) parts sociales d'une valeur nominale de cent Dollars Américains (USD 100,-) chacune.

Vote favorable: unanimité

*Deuxième résolution*

Les Associés ont décidé d'émettre vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (29.399) parts sociales d'une valeur nominale de cent Dollars Américains (USD 100,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et donnant droit à dividendes au jour de la décision des Associés décidant l'augmentation de capital proposée.

Vote favorable: unanimité

*Souscription et paiement*

Ensuite Maître Laurent SCHUMMER, précité, s'est présenté, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de TTH, précité, en vertu d'une procuration donnée à Chicago, le 14 février 2008, laquelle après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire et le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de TTH aux vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (29.399) parts sociales nouvelles et libérer intégralement, la valeur nominale totale de ces nouvelles parts sociales d'un montant de deux millions neuf cent trente-neuf mille neuf cents Dollars Américains (USD 2.939.900,-), ensemble avec une prime d'émission d'un montant de neuf mille quatre-vingt-douze virgule cinquante-cinq Dollars Américains (USD 9.092,55) par un apport en numéraire.

Le comparant a déclaré que la Société dispose d'un montant de deux millions neuf cent quarante-huit mille neuf cent quatre-vingt-douze virgule cinq-deux Dollars Américains (USD 2.948.992,52), la preuve en ayant été rapportée au notaire instrumentant, lequel documente expressément cette déclaration.

*Troisième résolution*

Les Associés ont ensuite décidé d'accepter ladite souscription et le paiement par le souscripteur et d'attribuer les vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (29.399) nouvelles parts sociales à TTH.

Vote favorable: unanimité

*Quatrième résolution*

Les Associés ont décidé de modifier, avec effet immédiat, l'Article 47 des statuts de la Société, lequel suivant cette modification aura la teneur suivante:

"La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales en vue de leur annulation immédiate."

Vote favorable: unanimité

*Cinquième résolution*

Les Associés ont décidé d'approuver le rachat par la Société de trente-et-un mille neuf cent quarante-six (31.946) parts sociales détenues par Citadel Wellington LLC, une société constituée selon et régie par le droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Corporation Trust Company 1209 Orange Street Wilmington, new Castle County, DE 19801, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès du registre du commerce de l'Etat du Delaware sous le numéro 0135962-2.

Vote favorable: unanimité

*Sixième résolution*

L'Associé a décidé d'approuver l'annulation des trente et un mille neuf cent quarante-six (31.946) parts sociales rachetées par la Société ainsi que la subséquente réduction de capital social d'un montant de trois millions cent quatre-vingt quatorze mille six cents Dollars Américains (USD 3.194.600) égal à la valeur nominale totale des parts sociales à annuler, afin de le réduire de son montant actuel de dix-sept millions neuf cent trente-neuf mille neuf cents Dollars Américains (USD 17.939.900,-) à quatorze millions sept cent quarante-cinq mille trois cents Dollars Américains (USD 14.745.300,-).

Vote favorable: unanimité (la Société n'ayant pas de droit de vote)

*Septième résolution*

L'Associé a décidé de modifier l'article 36 (1) des statuts de la Société de manière à ce que ledit article, suivant cette modification, ait la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à quatorze millions sept cent quarante-cinq mille trois cents Dollars Américains (USD 14.745.300,-), divisé en cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-trois (147.453) Parts Sociales ayant une valeur nominale de cent Dollars Américains (USD 100,-) chacune."

Vote favorable: unanimité

*Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à treize mille euros.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. SCHUMMER, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 20 février 2008, Relation: EAC/2008/2503. — Reçu dix mille soixante-deux Euros trente-trois Cents

(2.012.466,92 à 0,5% = 10.062,33.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 avril 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008051447/239/263.

(080056607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

**Menuiserie Reckinger s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9638 Pommerloch, 24, Bastnicherstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 106.534.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pommerloch, le 19 mai 2008.

FIDUNORD Sàrl

61, Gruuss Strooss, L-9991 WEISWAMPACH

Signature

Référence de publication: 2008064491/667/15.

Enregistré à Diekirch, le 8 mai 2008, réf. DSO-CQ00057. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080071792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2008.

**Sofina Private Equity S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 125.935.

Constituée par acte du 05 avril 2007, publié au Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil spécial, du 10 mai 2007, n° 836 modifié par acte du 20 décembre 2007, publié au Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil spécial, du 01<sup>er</sup> février 2008, n° 270.

L'assemblée du 25 avril 2008 élit en qualité de réviseur d'entreprise, pour un terme d'un an, la société

Mazars, réviseur agréé, 10A, rue Henri M. Schnadt L-2530 Luxembourg.

Carlo Göckel / Bernard Trempont

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008064564/3876/17.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03411. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080071828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2008.

**Copytrend Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1458 Luxembourg, 5, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 39.732.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée des Associés tenue le 7 mai 2008*

*Résolution*

L'Assemblée des Associés acte la démission de Madame D'Angelo Martine, demeurant à 76, route de Luxembourg, L-4972 Dippach comme gérante administrative.

L'Assemblée des Associés nomme Madame Corinne Streit, demeurant à 114bis, rue Pasteur à F-57570 Cattenom - Puttelange, comme gérante administrative.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AFC BENELUX Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008064545/5332/18.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2008, réf. LSO-CQ03669. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080072211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2008.